

■ ACTUALITÉS	2
■ BABILL'ART	8
■ ORGANISMES	10
■ BIBLIOTHÈQUES	11
■ VIE MUNICIPALE	13



GRAND RETOUR DE L'ÉVÉNEMENT PRINTANIER PAR EXCELLENCE

© Marc Cochrane

INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE AUTOUR DE L'ÎLE

LES VIEUX BOLIDES ATTIRENT L'ATTENTION À SAINT-FRANÇOIS



© Marc Cochrane

**Marc
COCHRANE**

redaction@autourdelile.com



Après une dormance de quatre ans, causée notamment par la pandémie de la COVID-19 et d'importants travaux de restauration à la Maison de nos Aïeux, l'événement de financement annuel de la Fondation François-Lamy (FFL) effectue son grand retour.

Rassemblement printanier par excellence des gens d'affaires et de la communauté de l'île d'Orléans, le souper-bénéfice de la FFL aura lieu le samedi 4 mai, dès 18 h, au gymnase de Sainte-Famille.

Cette 17^e édition se tiendra sous la présidence d'honneur de Sandra Ouellet et de Claude Bilodeau, copropriétaires de la Cidrerie Verger Bilodeau, à Saint-Pierre.

« Cette entreprise familiale fondée en 1987, engagée dans sa communauté et ayant fait des réalisations exceptionnelles,

Suite de la Une

GRAND RETOUR DE L'ÉVÉNEMENT PRINTANIER PAR EXCELLENCE

représente un ambassadeur idéal pour cette soirée mémorable. Nous sommes très heureux de leur participation et nous tenons à les remercier du fond du cœur. C'est mon plus grand bonheur que cet événement effectue un retour. Les gens s'en ennuyaient. Il attire des gens de l'île mais aussi de l'extérieur», a affirmé le président du conseil d'administration de la FFL, Conrad Gagnon.

« Nous avons accepté avec plaisir l'invitation de M. Gagnon d'agir comme présidents d'honneur du souper-bénéfice. Il n'a pas eu à nous tordre le bras. Notre entreprise s'est toujours impliquée dans la communauté et si nous

pouvons aider à la mission de la FFL, nous allons le faire avec plaisir. La préservation et la mise en valeur du patrimoine touchent tous les insulaires », a commenté Sandra Ouellet.

Agrémenté d'animation, de nombreux prix de présence et de gageures, le souper-bénéfice préparé par Buffet Maison permet à la FFL d'amasser des fonds pour assurer le maintien de ses activités et la poursuite de sa mission. Les fonds récoltés permettront également de financer divers projets de la FFL tel que le renouvellement de l'exposition permanente de la Maison de nos Aïeux.

« La participation des Orléanais à cette activité de financement majeure permet d'encourager un organisme impliqué dans sa communauté, qui œuvre pour le rayonnement de la culture orléanaise avec la mise en place de projets d'envergure et l'ouverture au public de trois lieux culturels à Sainte-Famille, soit la Maison de nos Aïeux, la Maison Drouin et le Parc-des-Ancêtres », a ajouté Conrad Gagnon.

M. Gagnon est appuyé d'un comité d'organisation du souper-bénéfice composé de Marie Blouin, Micheline Roberge, Raphaël Boivin Fournier, Julie Hébert, Fabienne Gendreau, Carole

Normand, Danièle Ouellet ainsi que Sandra Ouellet et Claude Bilodeau.

Pour se procurer des billets au coût de 120 \$ l'unité ou pour des informations supplémentaires, il suffit de visiter le site internet www.fondationfrancoislamy.com d'écrire à info@fondationfrancoislamy.com ou d'appeler au 418 829-0330.

Animée par Carole Normand, cette soirée instaurée en 2003 regroupe, bon an, mal an, 160 convives et permet de recueillir quelque 17 000 \$.

Sur la page frontispice, Conrad Gagnon est entouré de Sandra Ouellet et Claude Bilodeau.

ASSISTANCE RECORD AUX COURSES D'ACCÉLÉRATION DE MOTONEIGE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Des nouvelles classes *vintages* et un temps idéal ont permis aux traditionnelles courses d'accélération de motoneige d'attirer une assistance record de près de 1 000 personnes, le 3 février, à Saint-François.

Présenté au profit du Club de motoneige des Sorciers de l'île d'Orléans, cet événement a attiré près de 150 concurrents des quatre coins du Québec, répartis dans 11 classes.

Afin de permettre aux engins d'une autre époque (Pro Stock, Pro Mod et Vintage) d'offrir un spectacle de qualité, les organisateurs ont accepté la demande des pilotes des motoneiges vintages de réduire la piste, située sur la terre de Charlie Jutras, de 500 pi à 400 pi.

« La journée, qui s'est terminée sous les réflecteurs à 18 h 30 après avoir débuté vers 11 h, s'est très bien déroulée. Les conditions étaient idéales avec un temps doux et suffisamment de neige »,

a commenté le responsable de la compétition, Michaël Gosselin.

M. Gosselin a ajouté qu'un tel succès n'aurait pu avoir lieu sans l'implication d'une vingtaine de bénévoles. Le club a pu compter sur les commanditaires, Gosselin Tremblay Excavation Inc., Performance M.A et Déneigement Dave Morin.

Une autre compétition du genre est planifiée au même endroit le 23 mars.

Existant depuis plus de 30 ans, les courses d'accélération de motoneige permettent d'admirer des bolides qui atteignent une vitesse de pointe de 200 km/h.

Fondé en 1969, le Club de motoneige des Sorciers de l'île d'Orléans, qui est présidé par Cindy Ouellet, compte plus de 700 membres.

En couverture: Même s'il s'agit d'une motoneige d'une autre époque, ses skis quittent leur sol lors de son départ. ©Marc Cochrane

Classe	1 ^{re} place	2 ^e place
280 cc	Raphaël Jean	Claude Létourneau
Pro Stock 340	Gilles Pelletier	Team shop
Pro Stock 440	Michaël Lizotte	Gilles Pelletier
Pro Mod 440	Team Western	Robert Pelchat
Pro Mod 500	Antoine Marcoux	Serge Savard
Vintage 600	Jonathan Blais	Pascal Jalbert
Vintage 1000	Arold Émond	Jonathan Blais
Montage	Vincent Rhéaume	Jérémie Lessard
Trail 0-700	Frédéric Lemelin	Anthony Dion
Trail 0-1000	Jonathan Blais	Michaël Gosselin
Open trail	Jonathan Blais	Frédéric Simard
Open Open	Éric Simard	Antoine Marcoux

 FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE



 ÉQUIPE CONSEIL
GOSSELIN DIONNE

Période 1^{er} janvier au
31 décembre 2023

Profil Équilibré

Gestion *monPatrimoine Unifié*

No Modèle 1135

Rendement 10,0 %

Stéphane Gosselin, MBA, B.A.A.
Conseiller principal en gestion de patrimoine
418 649-2540
stephane.gosselin@bnc.ca

Andrée-Ève Dionne, MBA, B.A.A.
Conseillère en gestion de patrimoine
418 656-8469
andree-eve.dionne@bnc.ca

fbnfp.ca/gosselin-dionne

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnantes (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). • Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale. Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ne sont pas garantis par nous et pourraient être incomplets. Les opinions exprimées sont basées sur notre analyse et interprétation de ces renseignements et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des valeurs ci-mentionnées. La valeur des parts et le rendement varieront, et le rendement passé ne peut pas être prédictif du rendement futur. La FBN peut agir à titre de conseiller financier, d'agent fiscal ou de souscripteur pour certaines des compagnies mentionnées aux présentes et peut recevoir une rémunération pour ses services. La Financière Banque Nationale et/ou ses officiers, administrateurs, représentants, associés peuvent être détenteurs des valeurs mentionnées aux présentes et peuvent exécuter des achats et/ou des ventes de ces valeurs de temps à autre sur le marché ou autrement. Les titres mentionnés dans cette chronique ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez contacter votre conseiller en placement. Veuillez lire le formulaire du programme d'investissement *monPATRIMOINE Unifié* avant d'investir.

FÊTE D'HIVER: UNE TRADITION BIEN ANCRÉE À SAINT-PIERRE

Marc COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Profitant d'une journée aux allures printanières avec un mercure près du point de congélation, quelques centaines de citoyens de Saint-Pierre ont envahi les sites de la patinoire et du Logisport afin de prendre part à la traditionnelle Fête d'hiver.

Glissade, patinage, hockey, initiation au *fat bike*, jeu gonflable, tire sur la neige, vente de livres, soupe aux pois, café, chocolat chaud, gâteau et, bien sûr, la visite de Bonhomme Carnaval ont agrémenté cette journée tenue sous un ciel ensoleillé, le 3 février.

Après s'être prêté au jeu des photos et des câlins avec des résidents de tous âges, Bonhomme Carnaval en a surpris plus d'un en enfourchant un *fat bike* pour effectuer le tour du site, suivi de près par le maire de Saint-Pierre, Sylvain Bergeron.



Bonhomme Carnaval a effectué un tour de *fat bike* en compagnie du maire de Saint-Pierre, Sylvain Bergeron.

© Marc Cochrane

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'AUTOUR DE L'ÎLE

André GOSSELIN

Autour de l'île

L'assemblée générale annuelle du journal *Autour de l'île* aura lieu le jeudi 28 mars 2024, à 19 h, au Logisport, 517, route des Prêtres, Saint-Pierre. Lors de cette assemblée, les membres présents adopteront les états financiers et le rapport annuel d'activités et éliront les administrateurs. Toute

personne intéressée à la mission d'*Autour de l'île* est bienvenue, mais seuls les membres ont droit de vote et sont éligibles aux postes d'administrateur.

Un poste d'administrateur.trice est à combler au sein du conseil d'administration.

Au plaisir de vous compter parmi nous!

PLUMOBILE GRATUIT À L'ÎLE D'ORLÉANS

Profitez de la gratuité, en 2024, pour essayer le transport collectif de PLUMobile à l'île d'Orléans.

Deux départs sont offerts le matin et trois l'après-midi. Les six municipalités de l'île d'Orléans sont desservies et plus de 21 destinations sont disponibles sur le territoire de la Ville de

Québec. Il est également possible de se rendre jusqu'à Sainte-Foy avec une correspondance à l'Express Sainte-Foy Hydro-Québec.

Consultez les horaires et les destinations desservies sur <https://plumobile.ca> ou téléphonez au 418 827-8484, la semaine de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Dany M. Leclerc
Dany Leclerc courtier immobilier inc.

Des projets à réaliser? Contactez-nous!

Ensemble, pour de meilleurs

RÉ/SULTATS

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

RE/MAX RÉFÉRENCE 2000
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISE INDEPENDANT ET AUTONOME DE RE/MAX QUÉBEC INC.
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 951-4062
dany.m.leclerc@remax-quebec.com

Tranquill-i-T
RE/MAX

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

FÊTER L'AMOUR



Marie
BLOUIN
marieb0708@outlook.com

En ce mois de l'amour et de la Saint-Valentin, quoi de plus romantique que d'en parler et de le célébrer que l'on soit en amour avec quelqu'un, avec la vie, avec les enfants, avec la nature, avec les autres, avec soi... Et si, en plus, l'amour nous faisait le cadeau de se répandre comme un doux parfum sur la planète juste pour faire un pied de nez aux guerres et conflits de toutes sortes!

Voici sa courte histoire:

Sachez qu'ici, à l'île d'Orléans, les premiers qui ont célébré et concrétisé l'amour par un mariage catholique sont Jacques Gourdeau de Beaulieu et Éléonore de Grandmaison. C'est le 13 août 1652 qu'ils ont uni leurs destinées dans ce qui est devenu Saint-Pierre. Le couple, il va sans dire, est le premier d'une longue lignée de mariages qui ont été célébrés sur l'île.

Or, comme on s'en doute, avant nos deux tourtereaux orléanais, il y a toujours eu de l'amour dans l'air, comme le dit la chanson de Martine St-Clair. On l'honorait même par une fête spéciale.

Connue sous le nom de Lupercalia, tout aurait commencé dans la Rome antique par une fête païenne qui se tenait, chaque année, le 15 février. On célébrait alors la fertilité. Et ce sont les hommes qui se donnaient en spectacle. Les audacieux devaient se dévêtir, sacrifier un mouton ou un chien et se couvrir de la peau de l'animal sacrifié pour accroître, pensaient-ils, leur fertilité avant de rencontrer l'âme sœur. Cela étant, l'Église catholique se l'est appropriée en changeant de jour pour le 14 février et en l'associant à un saint, un martyr, saint Valentin.

En Occident, la Saint-Valentin, comme dans bien des pays du monde, est toujours

AMOURASKA
Le plus dur de ce monde est dans l'être
Exilé d'un rêve de clarté
L'amour est sans demeure à qui
N'a pas inventé sa voix et sa mesure

- Pierre Morency

célébrée annuellement et il est d'usage d'offrir à l'être cher des cadeaux, des fleurs et des attentions spéciales. En revanche, dans d'autres pays comme l'Indonésie, l'Arabie saoudite et la Malaisie, on la boude parce qu'elle entre en contradiction avec certains aspects de leur religion. C'est bien malheureux !

Dans le contexte actuel de tensions internationales interminables, je souhaite

que Cupidon lance sa flèche un peu partout sur la planète pour que l'amour triomphe et que nous en devenions tous ses héros !

Sources:

<https://www.nationalgeographic.fr/histoire/pourquoi-ce-lebre-t-on-la-saint-valentin>;
<https://autourdelile.com/wp-content/uploads/2020/02/Journal-ADI-Fe%CC%81vrier-2020-WEB.pdf>

LES INSULAIRES DÉVOILENT LEUR CANOT À GLACE TIGIDOU

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Profitant de la visite de Bonhomme Carnaval venu lui souhaiter bonne chance en vue de la course de canot à glace du Carnaval de Québec du 4 février, l'équipe Les Insulaires a dévoilé son canot Confiturerie Tigidou no 222.

Après s'être rendu au terrain de loisirs de Saint-Laurent pour saluer les participants à l'activité Plaisirs d'hiver, le 27 janvier, l'ambassadeur du plus grand carnaval d'hiver au monde a traversé le chemin Royal pour rencontrer des membres de la nouvelle formation de canot à glace entièrement orléanaise.

Bonhomme Carnaval a pu découvrir les couleurs de l'embarcation de fibre de verre d'une longueur de 27 pieds.

« Nous avons pu compter sur la collaboration du Centre de réparation Daniel Lachance, de Saint-Laurent. Lucien Lachance a peint le canot à l'intérieur du garage », a souligné le capitaine des Insulaires, Philippe Deslauriers.

Le canot à glace arbore la couleur rouge de la Confiturerie Tigidou.

« L'entreprise souhaite par cette commande poursuivre la riche histoire des courses en canot à glace à Saint-Laurent. C'est au tour d'une jeune génération dynamique de continuer cette tradition qui s'inscrit dans le patrimoine insulaire depuis 130 ans », a commenté le propriétaire de la Confiturerie Tigidou, Vincent Paris.

Les Insulaires peuvent compter sur la collaboration du Parc maritime Saint-Laurent (qui vient de recevoir un canot à glace des années 1950 en don du Musée naval de Québec) qui sert de lieu d'entraînement de l'équipe composée

de sept canotiers notamment Laurent De Ladurantaye, Marc-André Gagnon, Jacob Gagnon, Dr Martin Veilleux, Maria Josée Albanez et Philippe Deslauriers.

« Nous voulons mettre de l'avant ce sport historique à l'île soulignant son histoire et son importance. On a le goût de dynamiser l'île en hiver et de développer un sentiment d'appartenance des gens de l'île envers l'équipe. On veut faire rayonner l'île », a affirmé le propriétaire du Vignoble Deslauriers.

Quant au no 222, M. Deslauriers a expliqué que ce chiffre était associé à ce canot auparavant. « Je trouvais que c'était un beau chiffre. C'est le nom d'un remède pour les maux de tête et la course en canot à glace est bonne pour la tête et le cœur. Notre équipe rame pour une cause, soit la Fondation En Cœur qui me touche particulièrement », a mentionné M. Deslauriers.

Les Insulaires entendent participer aux trois épreuves restantes du

calendrier 2024 du Circuit québécois de canot à glace, soit le Défi Canot à glace de Montréal, le 24 février, le Festival de la banquise de Portneuf, le 2 mars, et la Grande virée des canotières et canotiers de Québec, le 9 mars.

Deux courses ont été disputées antérieurement à la publication du journal, soit la 130^e course du Carnaval de Québec, le 4 février, et la Grande traversée de l'Île-aux-Coudres, le 17 février.



Bonhomme Carnaval est entouré de la directrice générale de la municipalité de Saint-Laurent, Michelle Moisan, de Laurent De Ladurantaye, Jacob Gagnon, Philippe Deslauriers, Daniel Lachance, Antoine Côté et Gaétan Bouchard, du Parc maritime de Saint-Laurent, ainsi que de Vincent Paris.

© Marc Cochrane

PLAISIRS DES NEIGES A TOUJOURS LA COTE À SAINT-LAURENT

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Le terrain des loisirs de Saint-Laurent a grouillé de gens de tous âges qui ont profité du temps doux pour participer à une autre activité Plaisirs des neiges, le 27 janvier.

Plusieurs activités, telles que patinage, jeu gonflable, glissade et sculpture sur bloc de neige ont agrémenté l'après-midi,

mais le fait saillant demeure la visite du populaire Bonhomme Carnaval.

Tel un aimant, le roi du plus important carnaval d'hiver au monde attire les petits comme les grands qui désirent le saluer et se faire prendre en photo avec lui.

Selon Sylvain Delisle, adjoint à la direction générale de la municipalité

de Saint-Laurent, qui organise cet événement annuel gratuit l'édition 2024 a été l'une des plus populaires depuis l'instauration de l'activité sous sa forme actuelle, soit en 2012.

« C'est définitivement l'une des bonnes participations, même si j'ai tendance à dire que oui, c'est difficile de dire

si plus de gens sont venus. Cependant, le site était de loin plus achalandé, car les gens restaient plus longtemps ou y passaient l'après-midi au complet en raison de la température clémente », a commenté M. Delisle.



La visite de Bonhomme Carnaval attire les gens de tous âges et Saint-Laurent n'a pas fait exception à la règle.

© Marc Cochrane

Je vais aux îles-de-la-Madeleine Départ de l'Île d'Orléans

embarquez-vous avec moi? 19 au 26 mai, en autocar

Soirée de présentation
Lundi le 4 mars à compter de 18 h 30

Salle bureau municipal de Saint-Laurent
 6822 chemin Royal,
 Saint-Laurent de l'Île d'Orléans.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE À LA SOIRÉE DE PRÉSENTATION :
 Alain Winter, 418 575-2059
 alain.winter@pleinsoleil.com

Alain Winter
 VOTRE GUIDE
 ACCOMPAGNATEUR
 DE CONFIANCE

GROUPES
 PAR VOYAGES PLEIN SOLEIL

DEUX VISIONS, UNE MÊME DÉMARCHE ?

Normand
GAGNON

Rédacteur

Est-il permis d'espérer sous peu une résolution pacifique du conflit opposant de nombreux citoyens à la municipalité de Sainte-Pétronille ? L'évolution actuelle de la situation, mises en demeure en rafale et couverture médiatique majeure, conforte le titre d'un article paru dans le numéro de novembre de ce journal et portant la signature de son rédacteur en chef, dont le libellé était *Dialogue de sourds à Sainte-Pétronille*. Les sources du conflit – que nous ne rappellerons pas ici – sont bien connues du fait qu'elles ont été largement commentées par les grands médias du pays.

Deux visions

Au droit des citoyens de demander des comptes à leurs élus et à recevoir des réponses satisfaisantes (demande d'enquête locale déposée officiellement à l'assemblée municipale du 11 décembre

2023) s'oppose une volonté, maintes fois exprimée, de la municipalité et réitérée lors de l'assemblée du 15 janvier 2024, d'agir dans la perspective de représenter aussi cette part de la population qu'elle désigne par l'appellation de « majorité silencieuse ».

Le ton et les propos tenus lors de ces assemblées publiques ne permettaient pas de voir émerger une quelconque solution à la crise, crise qui s'est de plus amplifiée et élargie du fait, notamment, de nouvelles mises en demeure (trois) et menaces acheminées cette fois-ci au journal *Autour de l'île* par la municipalité de Sainte-Pétronille.

Une même démarche

Mais voilà que les opposants et la municipalité ont emprunté le même chemin pour faire valoir leurs points de vue, à savoir un recours à la Commission municipale du Québec (CMQ). Depuis

2022, cet organisme est devenu le guichet unique des citoyens et des municipalités pour le traitement des divulgations d'actes répréhensibles au regard de l'intérêt public ainsi que pour les enquêtes en matière d'intégrité. Son champ d'activité est large : c'est un arbitre, un enquêteur, un vérificateur, un administrateur, un conseiller et un médiateur. Ainsi, toute demande d'enquête acheminée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est transférée à la CMQ qui confie le mandat à la direction des enquêtes et poursuites en intégrité municipale (DEPIM).

Dans un communiqué de presse de la municipalité émis le 18 janvier, celle-ci dit vouloir faire appel au « ministère des Affaires municipales et de l'Habitation [...] pour] déclencher une enquête afin de clarifier les faits pour mettre fin à une campagne qui porte

atteinte à la réputation de façon injustifiée ». Quant à eux, les citoyens impliqués dans cette affaire affirment, dans une lettre expédiée le même jour au même ministère, que « leurs insatisfactions communiquées aux élus [...] sont maintenant interprétées comme une forme de complotisme [et] faussement qualifiées de « menaces », de « harcèlement », « d'intimidation » ou de « violence » par le maire et ses procureurs ». On peut donc présumer que les deux parties vont acheminer sous peu leur document de « divulgation » à la Commission qui, de sa propre initiative et selon les propos de la ministre Andrée Laforest, a ouvert un dossier à ce sujet et entrepris les démarches d'enquête bien avant cette date.

Reste à savoir si la CMQ mènera son enquête de façon diligente et arrivera à des solutions susceptibles de ramener une certaine paix, au moins relative.

SAGA SAINTE-PÉTRONILLE : LE MAIRE PERSISTE ET SIGNE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Même si un climat de tension s'est installé à Sainte-Pétronille depuis octobre dernier, le conseil municipal agirait aujourd'hui de la même façon que lors de l'embauche de la directrice générale.

Le maire Jean Côté l'a affirmé en amorçant la séance du conseil municipal du 5 février. La réunion d'une demi-heure s'est déroulée dans une salle du conseil d'une capacité de 64 places bondée de contribuables et de médias alors que quelques dizaines de personnes ont assisté à l'événement sur la galerie de la mairie, en regardant par la fenêtre. Un gardien de sécurité de Garda et des représentants de l'agence TACT ont encadré la séance.

« La situation est difficile pour moi, les membres du conseil, nos employés, nos familles et l'ensemble des citoyens. On nous a reproché de nous cacher et de ne pas faire face à la situation, mais nous nous inscrivons en faux face à cette affirmation. Nous avons préféré nous tenir loin des projecteurs. Nous craignons pour notre sécurité. Nous sommes persuadés que le processus d'embauche de la directrice générale, à qui nous avons donné le mandat de redresser la situation administrative de la municipalité, a été fait de façon rigoureuse et diligente », a mentionné M. Côté.

Cependant, le maire n'a pas donné de détails quant à la nature de cette crainte pour sa sécurité et celle des membres du conseil.

« Le conseil fait un appel au calme. Notre souhait le plus cher comme conseil est que notre municipalité retrouve sa quiétude et que nous puissions mettre cette situation malheureuse derrière nous. Que le respect, la civilité et la

courtoisie reviennent à Sainte-Pétronille. Nous avons d'importants dossiers à mener à terme comme l'assainissement des eaux usées, mais c'est difficile à effectuer ces temps-ci », a-t-il poursuivi.

Période de questions de 20 minutes

L'assemblée du conseil s'est terminée par une période de questions de 20 minutes autorisée en vertu d'un nouveau règlement municipal. Louis Duclos a alors demandé si les élus avaient été avisés par leurs avocats du fait que la mise en demeure destinée à *Autour de l'île* allait à l'encontre de la Loi suprême du Canada concernant la liberté de presse.

Le maire a répondu que les avocats avaient demandé au journal de ne pas divulguer certaines informations à caractère privé.

L'auteur de ces lignes tient à préciser que lorsque l'avocat de la municipalité l'a appelé à la tombée du journal, le 12 décembre, il lui a bel et bien dit que s'il publiait quelque chose, peu importe quoi, il allait poursuivre le journal.

À Maurice Boivin qui s'interrogeait sur l'origine de la décision d'envoyer des mises en demeure à 97 citoyens, Jean Côté a rétorqué que la décision avait été prise par le conseil municipal et appuyée par la direction. Il a précisé qu'une résolution n'était pas nécessaire pour envoyer des mises en demeure.

Quant au choix de tenir la séance du conseil dans la salle de la mairie au lieu de celle du centre communautaire Raoul-Dandurand, beaucoup plus vaste, le maire a justifié sa décision en affirmant qu'il aurait fallu une résolution du conseil au préalable, car les dates

et lieux des réunions du conseil sont déterminés par résolution.

À la fin de la période de questions, les membres du conseil et la directrice générale ont quitté la rencontre, malgré le fait qu'il y avait encore des gens qui avaient des questions à poser, ce qui a amené de la frustration dans la salle.

Entente maintenue

Concernant la situation du Journal *Autour de l'île* mis en demeure par la municipalité de Sainte-Pétronille, ce

dossier n'a fait l'objet d'aucune question lors de la réunion du conseil des maires de la MRC de L'Île-d'Orléans, le 7 février, à Sainte-Famille.

La préfète, Lina Labbé, s'est limitée à lire la lettre envoyée au président par intérim du conseil d'administration du journal, André Gosselin, par la MRC, maintenant le statu quo au sujet de l'entente de financement.

Mme Labbé a affirmé ne pas vouloir nuire à l'enquête de la Commission municipale du Québec.



Jean Côté a commencé la séance du conseil municipal de Sainte-Pétronille en défendant les actions de la municipalité.

© Marc Cochrane

UN JOURNAL ÉBRANLÉ

Normand
GAGNON

Rédacteur

Le journal Autour de l'île est un média communautaire qui se veut neutre et indépendant et qui prend les moyens pour éviter les interférences visant à influencer le traitement de l'information.

C'est ainsi que se définit le journal *Autour de l'île* dans les premières lignes de sa politique d'information. La mise en application de cette définition en a pris pour son rhume ces temps derniers où notre média a subi des pressions telles que des décisions ont été prises dans l'urgence et dans un climat de peur. Peur d'être l'objet de poursuites (abusives si on en juge par la teneur des mises en demeure reçues) et peur de voir une municipalité entreprendre des démarches en vue de voir coupée la contribution financière de la municipalité régionale de comté (MRC) qui fournit à peu près le quart de son budget. Tel était l'état d'esprit qui régnait au sein du journal au moment où ce dernier a choisi de ne pas publier deux textes en rapport avec ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire de Sainte-Pétronille », laquelle, soulignons-le, a fait le tour du pays. Ces erreurs commises, relativement aux lieux de décisions et aux décisions elles-mêmes, ont été par la suite admises au sein du journal. Mais la conjoncture s'est embrouillée encore davantage du fait de conflits d'intérêts dans ses trois grandes composantes, à savoir l'administration, la gestion et la rédaction¹.

Qui a le dernier mot ?

Ce contexte très particulier nous aura au moins forcés à nous pencher à nouveau sur nos règlements et sur notre code d'éthique. La question qui se pose est la suivante : qui a le dernier mot quant à la décision de publier ou pas un article ? Face à cette question,

l'auteur de ces lignes persiste à croire qu'il revient à la rédaction seule de déterminer si un texte, une fois passé au crible du code d'éthique et, dans des cas exceptionnels, après consultation d'organismes externes compétents dans le domaine des médias, sera publié ou pas. Sinon, la porte est ouverte à toutes les pressions, l'autocensure s'installe et la liberté de presse « mange sa claque ».

Le conseil d'administration (CA) est composé de six représentants des municipalités de l'île et de six représentants de la population, élu.e.s en assemblée générale. Son rôle consiste à voir aux affaires courantes, à adopter les politiques et les règlements et à prendre les décisions relatives au budget. Le CA est plus vulnérable face aux pressions politiques ou autres et ne doit pas, de ce fait, être impliqué dans les décisions relatives au contenu rédactionnel. Un mur étanche doit être érigé entre ces deux entités du journal.

Résister aux menaces

Autres questions : le journal dispose-t-il des moyens nécessaires pour résister aux menaces et aux entraves à la liberté de presse et quelles sont les solutions envisageables pour faire face aux éventuels auteurs d'intimidations ? Une chose est certaine, plier l'échine n'est jamais une solution aux injonctions venant de l'extérieur, car il est bien connu que l'assaillant ne s'arrête que s'il est fortement dénoncé. La vague de soutien apportée par les médias québécois et nationaux, de même que par des organismes liés à la défense de la presse, après les mises en demeure de la municipalité de Sainte-Pétronille, illustre bien un mécanisme de défense fort efficace, soit la mobilisation autour de thèmes chers aux démocrates : la liberté de parole et la liberté de la

presse ainsi que le droit du public à l'information.

Retour sur la question de l'éthique

Cet aspect de l'éthique est délicat et il est parfois difficile de statuer sur le fait qu'une personne soit en situation de conflit d'intérêt, d'apparence de conflit d'intérêt ou encore n'appartienne ni à l'une ni à l'autre de ces catégories. Dans le cas qui nous occupe toutefois, il aurait été avisé que ceux et celles se trouvant possiblement dans cette inconfortable position se retirent de toutes discussions, de toutes décisions et de toutes actions relatives à l'affaire. Pas question ici d'exiger des démissions en pareil cas, car n'importe qui, autour de la table d'un organisme quelconque, peut se retrouver un jour ou l'autre dans une telle situation, particulièrement dans de petits milieux où les liens de parenté, d'amitié ou d'affaire font de tous des candidats potentiels à ce statut peu enviable.

selon l'IPC) et le Protocole d'entente d'octobre 2023 précise qu'il en sera ainsi jusqu'en 2026. Certains y voient une forme de contrôle sur le journal, surtout si on tient compte de la composition du CA. D'autres considèrent toutefois que cet appui au journal se révèle aussi justifié que pour d'autres services à la population tels, par exemple, les bibliothèques, les comités de loisirs, les camps d'été, etc. En soutenant le journal, les élus n'affirment-ils pas aussi le droit de la population à l'information ?

L'entente stipule « [qu'] Autour de l'île s'engage à respecter ses politiques, règlements et codes de même que le Code de déontologie du Conseil de Presse », ce qui peut sembler aller de soi, mais qui est, dans les faits, une protection (pour le journal), car ces balises réglementaires sont ainsi faites qu'elles visent justement à garantir ce droit à l'information ainsi que l'autonomie de la rédaction.

Et qu'en sera-t-il demain ?

On peut estimer sans risque de se tromper que le journal tirera profit de cette malheureuse situation, notamment en nous sensibilisant tous aux règles qui guident ses actions et ses décisions et ce, autant à l'intérieur de sa structure que dans la population orléanaise.

Le climat actuel de soutien quasi unanime au journal et aux nombreux citoyens qui réclament d'un commun accord leur droit de parole et de participation à la vie démocratique n'est-il pas l'occasion inespérée pour le journal de justifier une autonomie essentielle aux débats ouverts et à la circulation des idées.

Extrait du préambule du Code d'éthique et de déontologie du journal Autour de l'île.

« [...] la responsabilité [du] journal vis-à-vis du public prime sur toute autre responsabilité et le choix des informations rendues publiques doit être guidé par le seul principe de l'intérêt public. »

La question du protocole d'entente avec la MRC

Comme nous l'avons dit précédemment, la MRC soutient financièrement le journal. La contribution annuelle est de 55 000 \$ (indexable

¹ Le terme rédaction est utilisé pour désigner le comité de rédaction qui rassemble le rédacteur en chef, un salarié, et les rédacteurs bénévoles.



TAKE OUT
POULET FRIT À LA BIÈRE
2 ou 4 morceaux

Accompagné de frites, sauce à la bière et salade de chou

Informez-vous sur nos bières disponibles en canette

418-829-0408

2471, CH. ROYAL, STE-FAMILLE



BLEU JEANS BLEU EN SPECTACLE À L'ÉGLISE DE SAINT-LAURENT

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Heille ! Fait-tu frette ? T'es-tu bien dans ton coton ouaté ? Depuis la publication de cette ritournelle contagieuse au printemps 2019, Bleu Jeans Bleu se révèle au radar grand public et s'installe comme l'un des groupes les plus en vue dans le paysage québécois.

La formation qui a remporté le Félix « groupe de l'année » au Gala de l'ADISQ en 2019 se produira le vendredi 17 mai, à 20 h 30, à l'église de Saint-Laurent.

Ses vidéos cumulent plus de 30 millions de vues sur YouTube et le succès *Coton Ouaté* est certifié platine.

Les « Bleus » n'ont jamais voulu se limiter à un seul style musical. Le folk croise le disco, le funk danse avec le rock, la pop avec la samba, et des arrangements musicaux où fusent, ici, le violon (*Le King de la danse en ligne*) et là, le piano (*Coton ouaté*). Sans oublier les interludes, *Des ailes de poulet/D'a bière en pichet*, portés par une guitare électrique sur le « speed », qui s'immiscent entre deux chansons tels des *jingles* pour un bar sportif.

Reconnus comme des catalyseurs chevronnés de la bonne humeur, Bleu Jeans Bleu livre un nouveau spectacle hautement coloré dans le cadre de sa tournée Top Minou.

Fondé en 2012, le groupe est composé de Mathieu Lafontaine (Claude Cobra), guitare, François Lessard (Wayne Wrangler), guitare, orgue et

piano, Mathieu Colette (Lee Lou), batterie, et Pierre-David Girard (Jean Levis), basse et synthétiseur.

Pour se procurer un billet au coût de 45 \$, taxes incluses, en admission générale, pour ce spectacle présenté

par Musiqu'Art et Culture, composez le 418 932-9185 ou le 418 951-2808.



Bleu Jeans Bleu a fait tout un tabac avec son classique *Coton Ouaté*.

© Courtoisie

UNE NUIT DE LA LECTURE POUR LES 40 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-BARBIER

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Dans plusieurs villes en France et en Amérique du Nord, le 20 janvier est consacré à la Nuit de la lecture. Cette activité a revêtu une signification particulière pour ses bénévoles puisqu'elle a marqué le début d'une année spéciale, le 40^e anniversaire de la bibliothèque Marie-Barbier.

Avec le concours d'une équipe de bénévoles engagés, cette bibliothèque municipale offre à lire des milliers de livres aux citoyens.nes de Sainte-Famille et de Saint-François depuis le 7 février 1984.

« Nous nous sommes inspirés de cette tradition née en France il y a quelques années pour organiser une Nuit de la lecture offerte gratuitement à l'église de Sainte-Famille,

juste en face de la bibliothèque, et souligner de manière spéciale le début de cette année de mémoire et de reconnaissance envers les fondateurs de la bibliothèque et tous ses bénévoles d'hier à aujourd'hui », a mentionné l'animatrice de la soirée, Annie Labranche.

Durant quelques minutes, 12 lecteurs.trices de Sainte-Famille et de Saint-François ont chacun lu un passage d'un livre qui les a touchés à une quarantaine de spectateurs.trices, accompagnés.ees à la guitare par Yvon Achille qui a improvisé des airs en fonction du thème choisi par le.la lecteur.trice.

France Blouin, Michel Blouin, Valérie Blouin, Robert Caron,

Annette Duchesne-Robitaille, Gérard Duhaime, Hélène Gingras, Johanne Lemay, Pascale Lepage, Suzanne Poulin, Pierre Pruneau et Martine Tremblay ont choisi des œuvres d'auteurs.trices comme Michel Tremblay, Rosette Poletti, Réjean Ducharme, Michel Folco, Gabrielle Roy ou Serge Bouchard.

Le comité des fêtes du 40^e de la bibliothèque Marie-Barbier, composé de Réjeanne Camirand, Sylvie Deblois, Doris Dion et Annie Labranche, a tenu à souligner la collaboration de l'artiste-peintre Michel Blouin pour la création d'un tableau ornant l'affiche et le programme de la Nuit de la lecture. Le comité a également souligné la participation de la Fabrique

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans qui a ouvert les portes de l'église gracieusement et de la municipalité de Sainte-Famille pour l'impression des affiches et des programmes.

Yvon Achille et sa conjointe Jacinthe Villeneuve ont aussi contribué à la soirée. Ils ont accompagné Ernest Labranche dans ses aventures théâtrales des dernières années avec le Théâtre La Mission. Ernest Labranche a été à l'origine de la création de la bibliothèque et en a assuré la responsabilité pendant près de 34 ans.

Selon M^{me} Labranche, d'autres activités souligneront cette étape importante de la bibliothèque Marie-Barbier. Elle a été ouverte le 7 février, jour de son anniversaire, et durant

tout février les abonnés.es sont invités à déclarer leur amour à la bibliothèque Marie-Barbier avec le mot

de la Saint-Valentin. Une fête aura lieu en mai afin de commémorer son inauguration officielle, il y a 40 ans.



Johanne Lemay a amorcé la Nuit de lecture accompagnée à la guitare par Yvon Achille. © Marc Cochrane

LE PORTE-VOIX DE LA CCIO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CCIO

L'assemblée générale annuelle de votre Chambre de commerce de l'île d'Orléans (CCIO) aura lieu le mercredi 28 février prochain à 20 h, à l'Espace Félix-Leclerc, 1214, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Il va sans dire qu'il s'agit d'un événement incontournable pour quiconque est désireux d'en savoir davantage à propos de l'avancement des petits et grands dossiers qui animent votre CCIO. Cette soirée sera également l'occasion de rencontrer vos administratrices et administrateurs qui siègent bénévolement au CA de la CCIO. Lors de cette soirée, certains postes seront en élection. Pour les entreprises membres de la CCIO, ce sera donc l'occasion d'exercer leur droit de vote.

Renouvellement des adhésions ou nouvelles adhésions

Nous vous invitons à être solidaires et à renouveler votre adhésion ou à devenir membre. Vous contribuerez ainsi à soutenir la CCIO dans la poursuite de sa mission dont les objectifs sont d'offrir

à ses membres information et soutien, de favoriser les occasions d'affaires, d'échange, de réseautage, de perfectionnement et de partenariat.

La procédure pour le renouvellement, de même que les avantages aux membres, se retrouvent sur notre site internet <https://www.chambredecommerce.io/devenir-membre/>

L'équipe en place est plus que jamais convaincue que la force d'un regroupement (le slogan de la CCIO), est la valeur ajoutée qu'apporte la chambre aux gens d'affaires qui ont à cœur le développement de l'île d'Orléans.

Analyses d'eau

Vous pourrez déposer vos échantillons d'eau directement au bureau de la CCIO, toujours au deuxième étage du bureau d'accueil touristique, de 8 h 30 à 12 h, les lundis 4 et 18 mars. Pour informations, n'hésitez pas à communiquer avec Murielle, au 418 828-0880.

Noémie Labbé
Vice-présidente CCIO

**TOITURES
ÎLE D'ORLEANS INC.**

667-0041 **SERVICE
D'URGENCE** **24h**

www.toituresiledorleans.ca

6, rue Saint Exupéry,
Québec (QC), G1C 3K4

RBQ: 8002-6701-83

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

- Toiture bardeaux d'asphalte
- Toiture de cèdre
- Toiture de tôle d'époque: canadienne - à baguette
- Toiture de tôle pré moulée
- Toit plat - Élastomère - TPO
- Rénovation de tout genre

Fier d'être recommandé depuis plus de 17 ans

**RABAIS
PRINTANIER**

200\$ de rabais

Prenez rendez-vous rapidement afin d'en bénéficier!

Toitures Îles d'Orléans inc. 418 667.0041

Crédit applicable sur les travaux de 5000\$ et plus avant taxes.

Estimation gratuite*

*Plus de 50 ans d'expérience
de père en fils*

* Gratuite pour une réfection au complet de votre toiture

CAP SUR UNE BELLE ANNÉE D'ACCOMPLISSEMENTS

Bonjour chers insulaires !

Il me fait extrêmement plaisir de partager avec vous, à partir de ce mois – et pour de longues et belles années, je l'espère de tout cœur – les nouvelles concernant la Démarche ICÎ. Comme mentionné par Yannick, mon prédecesseur, dans la chronique de décembre 2023, je suis désormais la nouvelle coordonnatrice de la Démarche ICÎ. Et même si je m'y prends un peu tard, je vous souhaite une excellente année 2024, remplie de joie, d'amour et de beaux projets pour vous et tous les membres de votre famille.

L'année commence à peine, mais la démarche n'a pas chômé. Trois événements principaux sont à enregistrer au compteur pour janvier 2024 : nous avons tenu les 2^{es} rencontres de comité

des chantiers mobilité et intégration sociale, nous avons lancé notre site internet et avons relancé les activités du comité sécurité alimentaire.

Du côté de la mobilité, nous avons eu la présentation de l'urbaniste de la MRC de L'Île-d'Orléans, Simon Lemieux, qui nous a parlé des projets à venir en termes d'aménagement sur l'île. Un beau remue-ménage est en cours avec les membres du comité et nous espérons avoir des projets concrets dans les prochains mois.

Pour ce qui est de l'intégration sociale des jeunes, les discussions vont bon train. Nous devrions être en mesure d'offrir d'ici avril-mai, une première activité de formation pour nos jeunes de 13 à 17 ans qui souhaitent être dotés du matériel nécessaire à la

rédaction d'un CV. Par la suite, nous organiserons d'autres formations sur différentes thématiques utiles et pratiques pour nos jeunes (éducation financière, atelier de cuisine, budgétisation, entrepreneuriat, etc.).

Pour s'assurer d'être bien arrimés aux besoins des jeunes, la création d'un comité jeunesse est en idéation et devrait être formée au cours des prochains mois. Ainsi, si vous connaissez des jeunes qui sont intéressés et préoccupés par les enjeux touchant les jeunes de l'île, n'hésitez pas à communiquer avec moi à info@demarcheici.com dès maintenant pour qu'un maillage soit fait.

Dans un autre registre, une première version du site internet de la Démarche ICÎ est disponible. Vous y trouverez, entre autres, une chronologie

des différentes étapes du projet, des renseignements sur la composition de nos différents comités ainsi que nos publications. Une petite visite s'impose donc au www.demarcheici.com pour en savoir plus.

Pour finir, après plusieurs mois d'inactivité pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous avons relancé les activités du comité sécurité alimentaire. Une première rencontre est prévue en février.

Notre vœu pour cette nouvelle année : la concrétisation de tous les projets par et pour les insulaires !

Ornella de Medeiros

ORGANISMES

MAISON DE NOS AÏEUX – APPEL À TÉMOIGNAGES

Céline
BARDET

Fondation François-Lamy

L'année 2024 marque le 80^e anniversaire d'un moment charnière de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit du débarquement de Normandie.

Pour souligner cet événement historique, la Maison de nos Aïeux souhaite présenter une conférence.

Afin de nous aider à mettre en place ce projet, nous faisons appel à la population de l'île d'Orléans et des alentours. Dans le but de souligner la participation des Orléanais qui ont contribué à l'effort de guerre et le déroulement de la vie sur l'île d'Orléans pendant cette

période de conflit, nous aimerions avoir vos témoignages.

Si vous connaissez quelqu'un ou avez connu une personne ayant participé à la Guerre 1939-1945 et/ou au débarquement du 6 juin 1944 et souhaitez partager ce précieux souvenir, vous pouvez nous contacter. Nous serons heureux de recueillir vos témoignages.

Pour nous contacter : 418 829-0330 ou info@fondationfrancoislamy.com

Nous vous remercions pour votre collaboration.

RÉOUVERTURE DE LA MAISON DE NOS AÏEUX

Céline
BARDET

Fondation François-Lamy

L'année 2024 est bien entamée et toute l'équipe de la Maison de nos Aïeux est prête à vous accueillir de nouveau !

En effet, après une fermeture de quelques semaines, la Maison de nos Aïeux a rouvert ses portes aux visiteurs le 4 février dernier.

Une visite à la Maison de nos Aïeux c'est une chance de :

- découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'île d'Orléans,
- découvrir l'histoire des quelques 300 familles fondatrices de l'île,

- vous en mettre plein les yeux avec notre exposition temporaire de photographies de l'île d'Orléans *Par le chemin Royal*.

Heures d'ouverture

La Maison de nos Aïeux est ouverte du samedi au jeudi, de 10 h à 16 h. Nous sommes fermés les vendredis.

Restez à l'affût pour en apprendre davantage sur nos activités à venir.

HORAIRE DES MESSES

Samedi 2 mars

16 h Saint-Pierre. Pierre Lachance par Nancy, Éric et Julie Lachance.
16 h Saint-Pierre. André Ferland par Micheline Asselin Létourneau.

Dimanche 3 mars

9 h Sainte-Famille. Colette Asselin par famille Yves Létourneau.
11 h Saint-Jean. Messe anniversaire d'Hélène Pouliot.

Jeudi 7 mars

16 h Saint-Pierre. Mariette Roberge Gendreau par famille Thérèse et Paul-Henri Chabot.

Samedi 9 mars

16 h Saint-François. Dominic Leclerc par la famille Brown.

Dimanche 10 mars

9 h Saint-Laurent. Gilberte Lachance et Fernand Thivierge par Denis Thivierge.

9 h Saint-Laurent. Gérard Normand par son épouse et ses enfants.

11 h Sainte-Pétronille. Jeanne d'Arc et Roland Bussière et Raymond Bergeron par André Bussière.

11 h Sainte-Pétronille. Marie-Anne Rousseau et Herménégilde Émond par leur fille Pauline.

Jeudi 14 mars

16 h Saint-Pierre. Madeleine Grenier Rodrigue par la succession.

Samedi 16 mars

16 h Saint-Pierre. Aurore et Rosaire Maranda par Roger Maranda.
16 h Saint-Pierre. Simone Beaudoin et Joseph-Arthur Leclerc par leurs enfants.

Dimanche 17 mars

9 h Sainte-Famille. Lorenzo Turcotte par son épouse et ses enfants.
11 h Saint-Jean. Famille Noël par Michel Noël.

Jeudi 21 mars

16 h Saint-Pierre. Fernand Blanchard par Huguette Robitaille et Jean-Noël Sarrazin.

Samedi 23 mars

16 h Saint-François, Caroline Guérard et Diane Vézina par Jacques Guérard.

Dimanche 24 mars

9 h Saint-Laurent. Aline Guérard par famille Guérard et Hélène Gosselin.

11 h Sainte-Pétronille. Gilles, Marie-Jeanne et Linière Breton par Richard et Lucille Breton.

11 h Sainte-Pétronille. Marie-Ange Huot Jobin par ses filles Francine et Liliane Jobin.

Jeudi 28 mars - Jeudi Saint

19 h 30 Saint-Laurent. Huguette Gosselin par la succession.

Vendredi 29 mars

15 h Saint-François. La passion du Seigneur.
19 h Saint-Pierre. Chemin de croix.

Samedi 30 mars - La veillée pascale

20 h Sainte-Famille. Odette Létourneau par son frère Yves.

Dimanche 31 mars - Pâques

9 h Saint-Pierre. Messe anniversaire de Lysette Grégoire Morin.
9 h Saint-Laurent. Mariette Lachance par Marthe Lachance.
11 h Sainte-Pétronille. Madeleine Nadeau Morin-Fournier par Pauline Émond.
11 h Saint-François. André Gagnon par Claire Gagnon.
11 h Saint-Jean. Noëlla Gosselin par ses enfants.

CLUB FADOQ LES AÎNÉS EN ACTION DE SAINT-PIERRE

Joignez-vous à nous lors de nos prochaines activités au local du Logisport :

- le mardi 12 mars, à 11 h 30 : dîner mensuel ;
- le mardi 19 mars, à 13 h : bingo/cartes.

Vos idées et suggestions sont toujours appréciées.

Claudette Lavoie, présidente
cllavoie@videotron.ca

Louisette Hébert, secrétaire
louisettevh@hotmail.com

LES PETITES HISTOIRES DU GRAND FÉLIX

L'équipe de l'Espace patrimonial Félix-Leclerc vous présente chaque mois un court extrait d'un texte de Félix Leclerc. Il est accompagné d'une magnifique photographie de Pierre Lahoud.



BIBLIOTHÈQUES

Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

La bibliothèque Marie-Barbier remercie les lecteurs, les lectrices et le musicien accompagnateur de la *Nuit de la lecture*. Organisée par Annie Labranche avec l'appui du Comité du 40^e anniversaire de la bibliothèque, l'activité s'est tenue le samedi 20 janvier à l'église Sainte-Famille devant un public d'une quarantaine de personnes. Merci pour les dons recueillis destinés à l'organisation d'activités par la bibliothèque et au chauffage de l'église.

Jusqu'au 29 février, déclarez votre amour !

Il est encore temps de transmettre vos vœux d'anniversaire à la bibliothèque. Souvenirs, souhaits, dessins, poèmes sont les bienvenus. Des cartons en cœur sont disponibles sur place pour écrire vos mots.

Appel de bénévoles

La bibliothèque Marie-Barbier souhaite élargir son équipe de bénévoles. Contactez-nous : bibliostefamillesfrancois@gmail.com

Être bénévole à la biblio, c'est :

IL Y A UN CLUB DE SCRABBLE PRÈS DE CHEZ VOUS

La Fédération québécoise des clubs de scrabble francophone (FQCSF) a fière allure avec sa nouvelle image de marque ! La FQCSF compte plus de 60 clubs répartis à travers du Québec. En étant membre d'un club, vous avez accès à tous les clubs de la FQCSF et à tous les avantages des membres.

À Saint-Laurent, Le Club ILE (Île des Mots) a démarré sa saison 2024 le 11 janvier. En étant membre d'un club, vous rencontrez des gens et développez un nouveau réseau social en plus de bénéficier d'un passe-temps fort agréable. Ce jeu a bien des aspects positifs. Découvrez un loisir passionnant qui permet :

- d'améliorer votre vocabulaire, votre esprit logique, votre faculté de concentration ;
- de vous distraire en compagnie de mordus des mots ;
- de stimuler vos capacités intellectuelles ;

- de développer et de cultiver de riches liens sociaux ;
- et encore bien plus !

Les rencontres ont lieu tous les jeudis de 13 h à 16 h à la salle communautaire de Saint-Laurent. Ce club est ouvert à tous les citoyens de l'île d'Orléans et aussi à tous les membres des autres clubs de la FQCSF. Vous pouvez venir faire un essai gratuitement. La carte de membre coûte 17,50 \$ la première année et 35 \$/année, par la suite.

Pour de plus amples informations, contactez :

- Charlotte Bédard, 418 828-2529 ou biblio@gmail.com
- Sylvain Delisle, 418 828-2322 poste 2 ou admin@saintlaurentio.com
- Site de la Fédération Québécoise des clubs de scrabble francophone : <https://fqcsf.qc.ca/>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/FQCSF/>

Charlotte Bédard

- développer un lien privilégié avec les abonnés,
- assurer l'accueil au comptoir une fois par mois,
- contribuer à l'offre d'activités culturelles,
- faire partie d'une équipe dynamique.

- être disponible une heure aux deux à trois semaines,
- être empathique et respectueux.se.

Une formation sera offerte, avec l'appui d'une personne-ressource.

Horaire

Le mercredi de 19 h à 21 h et le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30.

2482, chemin Royal, Sainte-Famille (local 1)

418 666-4666, poste 8083
bibliostefamillesfrancois@gmail.com

France Blouin, responsable



**CASSIS
MONNA
& FILLES**



La Midinette

NOUS RECRUTONS !

ÉTÉ 2024

Journée de recrutement "sans rendez-vous" :
9 MARS 11H À 14H
à Cassis Monna & Filles

Envie ta candidature à audrey@cassismonna.com

Journée de recrutement "sans rendez-vous" :
10 MARS 11H à 14H
à La Midinette

Saint-Laurent

DAVID -GOSSELIN

Activités à venir

Heure du conte – le 10 mars de 10 h à 11 h.

Rencontre *Lettres Attachées* - 24 février – 14 h à 16 h - avec Louis-Jean Cormier, auteur-compositeur-interprète

Semaine de relâche – du 14 au 8 mars. Suivez-nous sur notre site et sur notre page Facebook pour découvrir toutes les activités!

Mars – mois Protégez-vous

Le 15 mars de chaque année, c'est la Journée internationale des droits des consommateurs. Tous les citoyens abonnés à la bibliothèque peuvent bénéficier d'un accès gratuit au site web de *Protégez-vous*.

Sur ce site, vous trouverez :

- tous les tests effectués sur des milliers de produits ;
- des guides publiés annuellement sur plusieurs produits ;
- des articles traitant de sujets variés (finances, famille, technologies, investissement écoresponsable, etc.),

• une section « outils et services » donnant accès à des décodeurs et comparateurs de plusieurs produits.

Pour accéder au service, rendez-vous à www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/protegezvous Vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP pour accéder à la ressource.

Nouvelles acquisitions de février 2024

Plus de 25 nouveautés se sont ajoutées sur nos rayons, dont 10 du côté des jeunes. Voici quelques exemples: *Secrets de famille t1 et t2*; *La mort frappe aussi les gens heureux*; *Le retour de l'oise blanche*; *Le Guide l'auto 2024*; *Les Timbrés t7*; nouveaux tomes aux séries jeunesse tels que *Zoélie, Maëlie, Léa Olivier*, etc.; des documentaires jeunesse.

La liste complète est disponible en format papier à la bibliothèque.

Activités culturelles

Nous recherchons une personne intéressée à organiser des activités culturelles

(trois activités dans l'année) pour la bibliothèque. Grâce au Réseau Biblio CNCA, nous avons en main une banque d'activités culturelles déjà validées et recommandées. Il vous suffit de choisir celles qui vous plairont! Toutes les informations nécessaires sont fournies pour organiser une activité: instructions, description des activités disponibles, coordonnées de l'animateur, etc. Vous serez accompagné.e durant la préparation de vos premières activités.

Pour plus d'information sur ce poste de bénévole *activités culturelles*, contactez-nous: par courriel à biblio@saint-laurentio.com par téléphone au 418 828-2529 ou directement à la bibliothèque. Vous pouvez aussi laisser vos coordonnées à la municipalité.

Atelier *Lettres attachées*

La bibliothèque est fière de participer à ces ateliers pour la saison en cours. Venez découvrir des artistes québécois plein de talent. Format Zoom. Dates des ateliers: Louis-Jean Cormier, 24 février;

Sara Hébert, 23 mars; Catherine Éthier, 27 avril; Stanley Péan, 25 mai. Courez la chance de gagner un prix de présence tiré à chaque atelier et offert par *Les Libraires.ca*.

Pour plus d'information : *Lettres Attachées* <https://lettresattachees.ca/>; bibliothèque David-Gosselin site, page FB. Pour inscription: bibliothèque David-Gosselin, téléphone 418 828-2529 ou courriel biblio@saintlaurentio.com

Horaires habituels

Mardi de 19 h à 20 h 30,
Mercredi de 14 h à 18 h,
Samedi de 10 h à 12 h.

Rappels utiles

Téléphone: 418 828-2529
Courriel: biblio@saintlaurentio.com
Facebook: <https://www.facebook.com/bibliodavidgosselin>

Charlotte Bédard

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Quelques nouvelles de la bibliothèque Oscar-Ferland

Notre équipe vient tout juste de faire une rotation des livres en inventaire : quelques fois par année, le Réseau Biblio achemine à la bibliothèque de nouveaux livres afin que les usagers puissent toujours y trouver des titres différents. Venez découvrir les derniers ajouts!

Depuis quelques mois, des bénévoles s'impliquent afin d'offrir des activités aux enfants. Le 10 février dernier, nous avons accueilli une douzaine d'enfants pour notre activité *Histoire et bricolage*. Les enfants ont apporté un objet qu'ils affectionnent, toutou ou jouet, et l'ont présenté. Ils ont ensuite fait de beaux dessins qui décorent maintenant notre bibliothèque.

Merci aux familles qui participent à ces activités et qui contribuent à rendre notre communauté dynamique.

La Carte MUSEO, à essayer

Saviez-vous qu'il est possible, à la bibliothèque, d'emprunter des passes familiales MUSEO qui donnent accès gratuitement à plusieurs musées, dont le Musée de la civilisation ? Ce service est en vigueur jusqu'au 31 mai 2024. Venez en profiter !

Les nouveautés ce mois-ci

La bibliothèque Oscar-Ferland procède régulièrement à l'achat de nouveaux livres et films afin de diversifier sa collection et pouvoir ainsi offrir davantage de contenu aux citoyens. Voici les nouveautés proposées ce mois-ci, juste à temps pour la période de relâche scolaire :

Littérature étrangère

- *La danse des damnées*, de Kiran Hargrave.

Polar

- *L'œuvre de chair ne désireras*, de Jean-Pierre Charland.

Documentaire

- *Chartier de Lotbinière*, de Dave Noël.

Bandes dessinées

- *Blake et Mortimer t.29*, d'Antoine Aubin.
- *Blake et Mortimer: l'art de la guerre*, d'Edgar P. Jacobs.
- Cinq BD de la série Paul, de Michel Rabagliati, qui manquait à notre collection.

Films en DVD

- Les hommes de ma mère
- Simple comme Sylvain
- Les chambres rouges
- Coco ferme
- Oppenheimer
- Jules au pays d'Asha
- La super patrouille, le film
- Toupie et Binou, le film
- Super Mario Bros, le film
- Indiana Jones et le cadran de la destinée
- Lise Dion, Chu rendue là

La bibliothèque Oscar-Ferland est située au 515, route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et est accessible les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h. Surveillez notre site web: quelques plages horaires pourraient être offertes durant la semaine de relâche.

Au plaisir de vous accueillir !

L'équipe des bénévoles

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

La bibliothèque Vents et Marées a récemment ajouté plusieurs romans récents ainsi que des documentaires variés à sa collection. Une vingtaine de périodiques sont aussi à la disposition des membres pour une période de trois semaines, sans frais. Une liseuse est également disponible pour le prêt avec plusieurs titres.

Vente de livres usagés

Notez qu'une équipe de bénévoles de la bibliothèque fait de la place pour accueillir nos nouveaux titres. En conséquence, nous avons des dizaines de livres à vendre directement à la bibliothèque, sur les heures d'ouverture. Une occasion à ne pas manquer ! Tous les livres sont offerts au prix de 50 € aux citoyens de Saint-Jean et d'ailleurs !

Romans

Si tu vois mon pays t.1 La tempête, de Joseph Facal. À l'été 1837, fraîchement diplômé en médecine, Baptiste Lefrançois quitte Paris pour revenir à Montréal. Il y retrouve sa famille et ses plus chers amis, mais également un pays où la tension est à son maximum entre Canadiens français et anglophones : la rébellion des Patriotes se prépare.

La femme au dragon rouge, de J. R. Dos Santos. 1962. Au cours d'une fusillade devant la terrasse d'un café du temple d'Or d'Amritsar, une jeune femme voilée est kidnappée en même temps que la touriste qui lui vient en aide. Découvrant que cette dernière est Maria Flor, sa femme, le cryptologue Tomas Noronha part en Inde aux côtés de l'agent de la CIA Charlie Chang. Les indices laissés par Maria les mènent sur la piste de la Chine.

Le transfuge, de Chris Hadfield. Le second roman de l'un des meilleurs pilotes de chasse au monde nous fait vivre l'excitation du combat aérien. Israël, octobre 1973. Alors qu'éclate la guerre du Kippour, un chasseur soviétique MiG fait un atterrissage aussi spectaculaire qu'inattendu. À bord se trouve un pilote qui, cherchant à faire défection, offre à l'Occident un prix inestimable : le Foxbat, l'avion de chasse le plus rapide qui soit. Doit-on faire confiance au transfuge ? Le contrôleur de vol de la NASA et ancien pilote d'essai américain Kaz Zemeckis, témoin de toute la scène, accompagnera le Russe aux États-Unis, sur un site d'essais hautement confidentiel, au Nevada, en espérant que le jeu d'espionnage, de mensonges et de secrets se déroulera comme il l'entend.

Bandes dessinées

Gaston, Le retour de Lagaffe, t.22. Les aventures de Gaston Lagaffe au sein des éditions Dupuis : ses expériences culinaires, ses innovations en matière de matériel de bureau ou d'automobile, ses créations d'instruments de musique ou encore les nombreux sinistres dont il est responsable.

Jeunesse

L'homme canon, de Gilles Baum. C'est un cirque de travers sur le bord de la ville. Un chapiteau décousu qui n'intéresse que les courants d'air. Chaque soir, pourtant, on y entend un coup de canon. Boum ! Ce numéro devrait être le clou du spectacle. Hélas, il est le sujet de toutes les moqueries et certaines font plus mal que d'autres. Dans sa roulotte, l'homme-canon a le regard noir. Il fulmine, il est en colère. Une histoire

Littérature québécoise

- *Lait cru*, de Steve Poutre.

où il est question de papa, d'amour et de fierté.

Documentaire

Si Rome n'avait pas chuté, de Raphaël Doan. L'Empire romain évite sa chute grâce à une révolution industrielle précoce. Une chronique au scénario

élaboré par un historien, rédigée et illustrée par des intelligences artificielles. L'auteur explique, dans une introduction, sa démarche et ses réflexions quant aux nouveaux outils que sont les intelligences artificielles.

La bibliothèque Vents et Marées, 10, chemin des Côtes à Saint-Jean, ouvre

les mercredis de 19 h à 20 h, les jeudis de 13 h à 15 h et les samedis de 10 h à 12 h.

Pour informations, composer le 418 829-3336 aux heures d'ouverture. Les citoyens de Saint-Jean et de Saint-François peuvent s'abonner à la bibliothèque gratuitement, aux heures

d'ouverture. La bibliothèque est située au deuxième étage du centre municipal et un ascenseur est disponible pour les personnes à mobilité réduite.

Patrick Plante

VIE MUNICIPALE

SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS, URB., M.SC.A.

Directeur général et greffier-trésorier

Séance du conseil municipal du 5 février 2024

La dernière séance mensuelle du conseil municipal a permis des échanges et la prise de décisions des élus sur différents sujets.

Application du règlement touchant la gestion contractuelle

L'article 938.1.2 du Code municipal prévoit le dépôt au conseil, une fois l'an, d'un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle. Le directeur général a déposé le rapport intitulé *Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2023*. Ce rapport est publié sur le site internet de la municipalité.

Nouvelles dispositions de la Loi 25 protégeant la vie privée des citoyens

De nouvelles obligations des organismes publics suivant l'adoption de la Loi 25 entrent en vigueur progressivement entre les années 2022 et 2024. Ces obligations visent à assurer un encadrement adéquat des nouvelles technologies afin de garantir la protection des renseignements personnels des Québécois.

Une offre de service, déposée par Morency Société d'avocats s.e.n.c.r.l., a été acceptée, au coût de 3 500 \$. L'organisation devra réaliser la préparation de quatre documents obligatoires en vertu de la loi: directive relative aux règles encadrant la gouvernance à l'égard des renseignements personnels; politique de confidentialité relative aux renseignements personnels recueillis par moyen technologique; entente de collaboration avec un autre organisme public pour la collecte de renseignements personnels; et enfin, registre des incidents de confidentialité.

Formation des pompiers

La municipalité présentera une demande d'aide financière pour la formation de pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique. Cette formation s'inscrit dans la volonté de garantir une intervention efficace en situation d'urgence par l'acquisition de compétences et d'habiletés essentielles aux pompiers de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Autorisation de paiement/Quote-part PLUMobile pour 2024

Développement Côte-de-Beaupré est responsable de l'organisation ainsi que de la gestion du transport collectif et adapté sur le territoire. Ce service est rendu disponible grâce à PLUMobile et est offert aux citoyens depuis quelques années déjà.

Pour 2024, la quote-part à verser par la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans à PLUMobile est établie à 9 166,32 \$, soit 5,22 \$ par habitant. Rappelons que, depuis le 1^{er} janvier dernier, les citoyens de l'île d'Orléans peuvent emprunter les trajets de PLUMobile gratuitement. Cette initiative a pour but de stimuler l'utilisation du transport collectif offert aux citoyens de l'île d'Orléans.

Acceptation d'une offre de service: balai de rue

La municipalité a accepté l'offre de service de Déneigement Dave Morin pour les services de balayage, de ramassage et de transport du sable pour les avenues et les rues municipalisées. Le conseil a donc approuvé la dépense de 34 275,15 \$, plus les taxes applicables pour cinq ans.

Acceptation d'une offre de service: remorque

Le remplacement de la remorque de la municipalité étant devenu nécessaire, le conseil a accepté l'offre de service d'Attache remorque Québec 2.0 Inc. pour un achat au coût de 3 709 \$, plus les taxes applicables.

Adoption d'un règlement visant la création de rues privées

Les élus ont discuté et adopté le projet de règlement numéro 512-2023 «Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 480-2021 afin de modifier les dispositions relatives à la création de rues privées». Le premier projet de ce règlement permettra d'établir les critères à respecter lors de l'établissement de nouvelles rues privées sur le territoire.

Adoption d'un règlement afin de modifier les dispositions relatives aux camions-restaurants

Les élus ont adopté le premier projet de règlement numéro 513-2024 «Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 479-2021 afin de modifier les dispositions relatives aux camions-restaurants». Ce premier projet de règlement permet notamment d'assouplir les règles concernant les endroits pouvant accueillir un camion-restaurant et le nombre de ces camions-restaurants autorisés au sein de la municipalité.

Motion de remerciements: fête municipale

Le conseil municipal exprime ses plus sincères félicitations à tous les employés impliqués dans l'organisation et la réalisation de la fête municipale, tenue le 10 février dernier.

En effet, les employés de la municipalité ont démontré un engagement et une contribution significative lors de la

planification et de l'exécution de cette fête municipale. Leur remarquable sens du service a été essentiel pour assurer le bon déroulement de l'activité.

Merci à nos partenaires et collaborateurs pour la Fête d'hiver

La Fête d'hiver de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a connu un grand succès cette année. Cette réussite est attribuable en grande partie à nos partenaires et à nos collaborateurs. Merci à Buffet Maison, pour le lunch servi à tous les participants, au Logisport, et à Expérience Tuque et Bicycle, pour l'atelier d'initiation au Fat Bike (quelque 150 participants l'ont essayé!).

Un merci spécial aux bénévoles de la bibliothèque Oscar-Ferland qui ont tenu une vente de livres usagés durant la fête. Au plaisir de collaborer de nouveau l'an prochain !

Patinoire à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Lorsque le temps froid le permet, notre équipe des travaux publics travaille à entretenir la patinoire. Vous pouvez emprunter l'équipement de hockey de même que le matériel pour l'apprentissage du patinage. Surveillez notre site web et notre page Facebook pour connaître les heures d'ouverture. Venez en profiter, c'est gratuit.

Défi Château de neige 2024

La municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans est partenaire du Défi Château de neige 2024. Ainsi, les résidents peuvent s'inscrire et participer à ce défi et courir la chance de gagner plusieurs prix. Il suffit de faire une construction de neige sur son terrain et de télécharger une photo du chef-d'œuvre sur le site www.defichateaudeneige.ca. Bonne chance à tous !



Picard & Picard
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Michel Picard - Maude Picard - François Gendron

Certificat de localisation - Piquetage - Cadastre - Bornage - Projet d'implantation
Bathymétrie - Document CPTAQ ou MCC - Arpentage forestier et agricole

Membres de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec

3700, Boul. Ste-Anne, Québec (Québec) G1E 3M2
Tél : 418-664-1135





RESTO DU SUD

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

418 203-0993

restodusud.ca
facebook.com/restodusud



SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

Éthique et gestion contractuelle

Tel qu'exigé par la loi, la directrice générale a déposé le rapport annuel sur la gestion contractuelle à l'intérieur duquel se retrouve la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et des contractants ayant reçu plus de 25 000 \$ au cours de l'année. Une copie est disponible au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité.

De plus, l'ensemble des déclarations des intérêts pécuniaires des élus a été reçu et déposé. L'information a également été transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Camps de jour

Cette année encore, la municipalité a conclu des ententes afin que les enfants de Saint-Laurent bénéficient de tarifs préférentiels lors des inscriptions au Camp Saint-François et au camp de

jour de Saint-Pierre. Plus précisément, la municipalité financera 40 % des coûts d'inscription de base à chacun des camps. La municipalité continuera également de financer la location d'un autobus pour le transport de jeunes vers le Camp Saint-François.

Travaux et rénovations

Avec le printemps hâtif que nous connaissons, plusieurs songent déjà aux travaux de rénovation qu'ils effectueront l'été prochain. Nous vous rappelons que la réalisation de tous travaux extérieurs nécessite l'obtention au préalable d'un permis municipal ainsi qu'une autorisation du ministère de la Culture et des Communications. Il est de la responsabilité de chaque citoyen d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention de ceux-ci. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus de renseignements.

Semaine de relâche

En collaboration avec d'autres municipalités et partenaires, une programmation de loisirs pour les enfants a été mise sur pied pour la semaine de relâche. Consultez notre site internet et notre page Facebook pour plus de détails.

Affaires diverses

Le conseil municipal a réitéré ses priorités locales pour 2024 dans le cadre des services de la Sûreté du Québec. Le conseil demande ainsi à la Sûreté du Québec de:

- faire respecter les limites de vitesse partout; l'entrée du village (ouest et est), la route Prévost et dans le cœur du village;
- faire respecter les règlements relatifs aux autobus scolaires;
- informer le conseil municipal des résultats des différentes actions,

contraventions et enquêtes concernant les priorités locales pour 2024; • patrouiller les lieux publics en soirée et les fins de semaine : le quai, le terrain de l'église et le Parc maritime; • assurer une couverture lors de nos événements spéciaux tels que la Fête nationale, la fête du nautisme, etc.

Un mandat a été octroyé à la firme Morency avocats pour la somme de 3 500 \$ afin de soutenir la municipalité dans ses démarches de conformité à la Loi 25 en lien avec la protection des renseignements personnels.

Les comptes de taxes ont été expédiés le 23 janvier et les dates de versement sont: le 24 février, le 15 juin et le 15 octobre.

La date de la prochaine séance du conseil a été modifiée et aura lieu le 11 mars à 20 h au 6822, chemin Royal. Au plaisir de vous y rencontrer.

SAINT-JEAN

Nancy
CLAVET

Directrice générale et greffière-trésorière

Voici un résumé des principaux points traités à la séance du 5 février 2024.

Administration générale

Le rapport annuel du règlement 2023-397

La greffière-trésorière a fait le dépôt du rapport annuel concernant l'application du Règlement 2023-397 sur la gestion contractuelle conformément au Code municipal du Québec.

De nouvelles obligations gouvernementales

La nouvelle Loi 25, qui a pour but de moderniser la Loi sur la protection des renseignements personnels applicables aux entreprises privées et organismes publics, nous oblige à nous doter de quatre types de documents (Directive/Politique/Entente/Registre). Les municipalités et la MRC de L'Île-d'Orléans se sont regroupées afin de diminuer les frais pour la préparation de ces documents. Les élus municipaux ont accepté les services de Morency société d'avocats, au coût de 3 500 \$, plus taxes, par municipalité/MRC.

Changement concernant le site du quai

En 2024, le stationnement sur le chemin du Quai deviendra payant. Les élus municipaux ont accepté la proposition de l'entreprise J.J. Mackay Canada Ltd pour la fourniture et l'installation d'un horodateur au coût de 8 635 \$, plus taxes.

Mise en place d'un plan de classification

Le calendrier de conservation a été approuvé en 2023 par la Bibliothèque nationale du Québec. Par conséquent, un plan de classification doit être mis en place afin de respecter l'organisation des archives. Les membres du conseil ont approuvé l'offre de services professionnels de l'entreprise Chuck & Co. au coût de 22 800 \$, plus taxes, en plus des frais de déplacement et de repas. Ce mandat se réalisera sur deux ans afin de répartir la dépense à 11 600 \$ en 2024 et le solde en 2025.

Fusion du lot de la descente au fleuve et du chemin Lafleur

Lors de la rénovation cadastrale, le chemin Lafleur et la descente au fleuve, qui formaient auparavant un seul lot, ont été scindés en deux. Afin de refusionner ces lots, le conseil municipal a entériné les coûts de cette opération cadastrale, soit 950 \$, plus taxes, pour l'engagement des arpenteurs Picard et Picard ainsi qu'un montant de 258 \$, sans taxes, pour l'enregistrement du lot à la Direction de l'enregistrement cadastrale.

Sécurité publique

Une entente de service renouvelée
Afin de prendre des mesures pour assurer la protection de la vie, de la santé et de l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres, conformément à la Loi sur la sécurité civile, l'entente

avec la Société canadienne de la Croix-Rouge a été reconduite. La contribution annuelle est fixée à 225 \$.

Des achats regroupés intéressants

Les organisations municipales ayant des services incendie se regroupent pour l'achat de tuyaux d'incendie et d'habits de combats pour pompiers afin de faire des économies. La municipalité se joint à elles par le biais de l'Union des municipalités (UMQ) qui a le mandat de préparer l'appel d'offres et d'adjudiquer les contrats.

Un transport collectif important

Afin de renouveler l'entente pour le transport collectif avec PLUmobile, les élus municipaux ont entériné le paiement à Développement Côte-de-Beaupré de la quote-part 2024, soit une somme de 5 815,08 \$, conditionnelle à la participation financière du ministère des Transports au transport collectif. Il faut noter que les déplacements à bord de ces véhicules sont gratuits, en 2024, pour les résidents qui doivent cependant réserver au préalable.

Loisirs et culture

Un nouveau local pour la Maison des jeunes

En 2024, la Maison des jeunes fait peau neuve et se relocalise au centre communautaire de Saint-Jean. Pour ce faire, les travaux d'électricité sont confiés à l'entreprise Jacques Normand et fils Inc. au coût de 94\$/h et les travaux

de sciage de deux murs et autres à l'entreprise Sciage et forage, pour la somme de 285\$/h, le total n'excédant pas 3 000 \$.

Des loisirs d'été pour nos jeunes

La municipalité trouve important de souscrire à l'offre estivale de loisirs pour les jeunes. À cet effet, elle accepte de rembourser 100 \$ par enfant résident à Saint-Jean inscrit à temps plein au camp de jour de Saint-Pierre. Le remboursement sera fait sur réception d'une preuve d'inscription et d'une preuve de résidence à Saint-Jean.

Une fondation à appuyer

La municipalité est heureuse de soutenir la Fondation François-Lamy et a autorisé l'achat d'un billet pour leur activité annuelle de financement au coût de 120 \$.

De l'aide pour la patinoire

Les membres du conseil ont accepté l'embauche de Mme Nicole Rouleau comme préposée à la patinoire. Elle est entrée en fonction le 26 janvier dernier. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Rouleau au sein de l'équipe municipale.

Une demande d'aide financière à EDC

Afin d'honorer six marins de Saint-Jean ayant perdu la vie au combat lors de la Deuxième Guerre mondiale, la municipalité fera une demande d'aide financière en vertu de l'Entente de

développement culturel (EDC), sous la responsabilité de la MRC, afin d'installer une plaque commémorative.

Suivi des dossiers du maire

M. Jean Lapointe mentionne qu'une de nos citoyennes, M^{me} Angélina Lynne,

a organisé un très bel événement gratuit, le 17 février, à l'église de Saint-Jean. L'orchestre d'harmonie du MIT (Massachusetts Institute of Technology) était à Saint-Jean pour donner un concert et interpréter des compositions pour ensemble à vent. Les 35 musiciens étaient

principalement des étudiants, d'anciens élèves et des membres du personnel de ce collège. M. Lapointe remercie M^{me} Lynne pour ce bel événement culturel et pour son implication dans notre communauté.

Prochaine séance du conseil

Le lundi 4 mars, au centre administratif, 8, chemin des Côtes.

SAINTE-PÉTRONILLE

Nathalie PAQUET

Directrice générale et greffière-trésorière

Voici le résumé des principaux points traités, outre les résolutions administratives usuelles, lors de la séance du 5 février 2024.

Administration

Le Conseil municipal a adopté le règlement 469 sur la régie interne des séances. Par ce règlement, le conseil se dote de moyens efficaces pour réguler tout ce qui a trait aux séances. Que ce soit l'ajout de points à l'ordre du jour, la production des procès-verbaux ou encore le bon ordre et le décret. Les règlements sont disponibles dans la section réglementation de notre site internet.

Transport

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable fera l'installation

ce printemps de nouveaux panneaux d'interdiction de stationnement sur le chemin Royal, entre le chemin de l'Église et la rue Horatio-Walker.

Hygiène du milieu

Concernant les réseaux des égouts municipaux, les citoyens qui ne sont pas branchés actuellement doivent s'assurer de contacter un entrepreneur pour effectuer leur branchement. La date limite pour vous brancher aux réseaux est en octobre 2024.

Offres d'emplois

Journalier aux travaux publics

La Municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'un journalier temporaire aux travaux publics. La personne

titulaire du poste exécute toutes les fonctions manuelles à l'entretien des travaux publics dans tous les services de la municipalité, telles que, mais de façon non limitative: travaux d'entretien et de maintenance des équipements et des infrastructures municipales, incluant les parcs, terrains de jeux et espace vert. Tu possèdes deux années d'expérience minimum, des aptitudes physiques et manuelles ainsi qu'un grand sens des responsabilités et très autonome. Tu es prêt à relever ce défi ? Nous attendons ta candidature à info@stepetronille.com dès que possible.

Coordonnateur(trice) des loisirs

La Municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) des loisirs. La personne

titulaire du poste assure, entre autres, la mise en application de la planification, de l'organisation et coordonne la gestion des activités de la municipalité. Tu aimes les domaines du loisir, de la culture et de la vie communautaire et tu cherches un emploi de 15 à 21 heures/semaine, cet emploi est fait pour toi ! Tu es prêt à relever ce défi ? Nous attendons ta candidature à info@stepetronille.com dès que possible.

Compte de taxes

Les comptes de taxes municipales ont été mis à la poste le 14 février 2024. Si vous avez des questions ou n'avez pas reçu le vôtre le 5 mars, veuillez nous écrire à info@stepetronille.com. Veuillez noter que le premier paiement est dû le 15 mars 2024.

SAINT-FRANÇOIS

Marco LANGLOIS, DMA

Directeur général/greffier-trésorier

Taxation municipale 2024

Comme chaque année, les comptes de taxations annuels ont été émis à la fin janvier. Il est de votre responsabilité de contacter le bureau municipal pour nous signaler toute erreur, y compris le fait que vous n'auriez pas reçu votre compte 2024. Si vous avez des questions au sujet de votre compte ou si vous désirez un complément

d'information sur les finances de la municipalité, vous ne devez pas hésiter à nous contacter. Nous sommes là pour répondre à vos questions.

Pour les contribuables qui acquittent leur compte en trois versements. Vous pouvez faire parvenir les trois paiements en même temps, en envoyant des chèques postdatés 1^{er} mars, 30 juin et 31 octobre 2024.

Vous pouvez également payer votre compte directement à votre institution financière. Ce choix demeure à votre discrétion, mais cela peut éviter un oubli et surtout des frais de retard et d'intérêts.

Résumé de la séance de février 2024

Une fois les résolutions administratives courantes adoptées, le conseil a

réolu d'engager la municipalité dans certains projets. Le premier est le renouvellement du mandat à PLUmobile organisateur de déplacements pour offrir des services de transport collectif et adapté aux citoyens de Saint-François en 2024. Voici les autres sujets sur lesquels le conseil s'est prononcé.

Suite en page 16



PATRICK VIGEANT Artisan ébéniste
418-569-4570 Ile d'Orléans

Fabrication de meubles sur mesure
Restauration, réparation et finition
Création d'accessoires de cuisine

patrickvig65@gmail.com
3881 Chemin Royal, St-François I.O GoA 3S0

Encore plus d'actualité!
autourdelile.com

UNE CENTAINE DE PATINEURS BRAVENT LE FROID



Ce n'est pas le froid et le vent qui allaien ralentir la centaine de participants à la 2^e édition de la disco sur glace présentée gratuitement le 19 janvier à la patinoire avec toit de Sainte-Famille.

..... Continuez votre lecture sur notre site

PAUL-ÉMILE TANGUAY SOULIGNE LES 90 ANS DE DONALD DUCK



Malgré les efforts physiques qu'il y consacre depuis plus de 20 ans, l'Orléanais Paul-Émile Tanguay continue la tradition de réaliser une imposante sculpture de neige. Durant le Carnaval de Québec, il a sculpté le personnage Donald Duck, qui célèbre ses 90 ans.

..... Continuez votre lecture sur notre site

JULES DUGAL, L'ORLÉANAIS QUI A DIRIGÉ LES CANADIENS



Jules Dugal apparaît dans la liste des entraîneurs-chefs des Canadiens de Montréal en 1938-1939. Ce que peu de gens savent est qu'il est né à Saint-Jean.

..... Continuez votre lecture sur notre site



Rejoignez-nous sur
Facebook!

Suite de la page 15 SAINT-FRANÇOIS

Obligations légales en lien avec la Loi 25

L'adoption de la Loi 25 par le gouvernement du Québec comportait de nombreuses obligations pour les municipalités du Québec. L'une des plus importantes modifications est entrée en vigueur en 2023. Pour y répondre adéquatement et compte tenu de la mise en commun de différents services à l'île d'Orléans, une offre commune a été faite aux six municipalités et à la MRC de L'Île-d'Orléans par la firme Morency société d'avocats pour aider les administrations à respecter ces nouvelles règles. Le conseil a autorisé l'octroi du mandat pour Saint-François au coût de 3 500 \$, plus taxes.

Stationnement payant au Parc de la Tour-du-Nordet

En 2023, le conseil a pris la décision de rendre le stationnement au Parc de la Tour-du-Nordet payant pour les visiteurs. Ceci dans le but d'aider la municipalité à assumer les coûts d'entretien de ce site très populaire en saison estivale.

L'entreprise qui avait été choisie pour fournir l'horodateur n'ayant pu

respecter ses engagements, la municipalité s'est associée à sa voisine de Saint-Jean, qui a un projet similaire pour l'un de ses stationnements, afin d'obtenir une économie d'échelle. C'est ainsi qu'un contrat pour la fourniture et l'installation d'un horodateur au stationnement du Parc de la Tour-du-Nordet a été octroyé à J.J. MacKay Canada Ltd pour la somme de 8 635 \$, plus taxes.

Une fois en place, le conseil déterminera les modalités pour l'obtention de vignettes qui permettront l'utilisation du stationnement du parc sans frais pour les contribuables.

Régime d'imposition à taux variés

2025 sera une année de dépôt d'un nouveau rôle triennal. À cette occasion, le conseil a choisi de modifier les règles applicables pour permettre l'imposition à taux variés sur son territoire. Il est à noter que Saint-François était la seule municipalité de l'île d'Orléans à ne pas utiliser ce type d'imposition qui permet de répartir plus équitablement les charges assumées par la municipalité.

Fête de la relâche 2024

Cette année, Saint-François s'associe à ses voisines de l'île d'Orléans pour offrir une gamme d'activités tout au long de la semaine de relâche scolaire de mars 2024. Cette collaboration signifie que chaque municipalité organise à tour de rôle une journée spéciale pendant la semaine et que cette activité est offerte à tous les résidents de l'île d'Orléans.

À Saint-François, ce sera le jeudi 7 mars que nous inviterons les citoyens de l'île d'Orléans. Au programme : dîner hot-dog, jeux gonflables, glissades et bien d'autres. Nous vous invitons à suivre la page Facebook municipale pour plus de détails. Nous vous attendons en grand nombre !

D'ici là, vous êtes invités à prendre en note la date de la prochaine séance ordinaire du conseil qui est prévue le 4 mars 2024 dès 20 h, à la salle du conseil située à la mairie au 3491, chemin Royal.

En vous souhaitant une très belle fin d'hiver, je vous rappelle nos heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

SAINTE-FAMILLE

Sylvie BEAULIEU G.M.A.

Directrice générale / greffière- trésorière

Résumé de la séance du 9 février 2023

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée. Le processus de vente pour taxes impayées a débuté. Un avis a été transmis aux personnes concernées.

Le conseil municipal reconduit l'entente avec la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans afin d'offrir les services de camp de jour, à l'été 2024, à tout enfant qui fréquente une école primaire au mois de juin de l'année en cours et qui réside sur le territoire de la municipalité de Sainte-Famille. Le montant accordé pour l'été 2024 sera de 450 \$.

À la suite de l'adoption, en 2022, de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (Loi 25), loi qui comportait des dates d'entrée en vigueur pour différentes obligations pendant les années 2022, 2023 et 2024, l'entrée en vigueur de plusieurs dispositions de cette loi, le 22 septembre 2023, entraîne des conséquences majeures sur la gestion et la protection des renseignements personnels détenus par la municipalité. Un mandat est donc accordé à Morency société d'avocats pour l'élaboration et la mise en place des tous les éléments requis par la Loi 25, pour la somme de 3 500 \$, plus taxes.

Concours de décos de Noël

Merci à vous tous qui avez participé à notre concours de décos extérieures de Noël !

Vous avez été plus de 200 à avoir décoré vos façades et vos extérieurs pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Les membres du jury ont sillonné la municipalité afin de déterminer les gagnants, un choix qui n'a pas été facile. Plusieurs propriétés ont retenu l'attention. Le choix s'est donc arrêté sur :

- 1^{er} prix 250 \$: M^{me} Audray Létourneau, M. Dave Tremblay,
- 2^e prix 150 \$: M. Claude Létourneau,

- 3^e prix 100 \$: M^{me} Claudine Tremblay, M. Jean Tremblay.

Félicitations à nos gagnants et à l'an prochain !

Prochaine séance du conseil: le lundi le 4 mars

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Courriel: info@munstefamille.org

Téléphone: 418 829-3572.

www.ste-famille.iledorleans

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans OFFRE D'EMPLOI

Préposé.e à l'entretien des édifices municipaux

Temps plein permanent, 35 h/ semaine

Principales fonctions

Sous la supervision du contremaître, le (la) titulaire du poste exécute divers travaux manuels relatifs à l'entretien des édifices municipaux.

Responsabilités

- Effectuer l'entretien ménager des installations et bâtiments municipaux.
- Entretenir les gazons et terrains municipaux.
- Sur demande, préparer les salles lors de locations.
- Effectuer toutes autres tâches connexes en relation directe avec ces tâches.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Posséder son véhicule.
- Détenir un permis de conduire de classe 5.
- Avoir une bonne capacité pour le travail en équipe dans un environnement public et politique.

Compétences recherchées

- Loyauté, éthique et confidentialité.
- Gestion efficace du temps et des priorités.

Salaire à déterminer en fonction de l'expérience du/de la candidat.e

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel, en indiquant: « POSTE PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES MUNICIPAUX », au plus tard le 4 mars 2024, à 16 h, l'adresse suivante : 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, G0A 3P0 ou par courriel à: sbeaulieu@munstefamille.org

Île d'Orléans

Vivre à l'Île d'Orléans

LA MRC EN BREF

www.mrc.iledorleans.com
 418 829-1011

VOS RÉSIDUS ALIMENTAIRES SERONT TRANSFORMÉS EN GAZ NATUREL RENOUVELABLE

Dans la vie de tous les jours, on produit tous des résidus alimentaires, que ce soit lors de la préparation des repas ou du ménage du réfrigérateur. Actuellement, la plupart de ces résidus sont placés aux ordures pour être incinérés. Mais, plus pour longtemps. De mai à juin, la collecte de résidus alimentaires sera progressivement déployée à l'île d'Orléans.

Grâce au nouveau centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec, les résidus alimentaires et les boues de fosses septiques seront valorisés. Ils deviendront du gaz naturel renouvelable et du digestat. Le gaz naturel renouvelable sera distribué dans le réseau d'Énergir pour, par exemple, chauffer des maisons ou cuire des aliments. Le

digestat sera composté ou utilisé comme fertilisant agricole.

déshydraté mécaniquement, puis utilisé comme amendement agricole.

Nouveau mode de collecte

Aucun bac roulant supplémentaire ne sera nécessaire pour cette collecte. Les citoyens devront placer leurs résidus alimentaires dans des sacs mauves prévus à cet effet, puis déposer les sacs dans leur bac à déchets. Les sacs mauves seront captés par des trieurs optiques installés à l'incinérateur de Québec. Une désensacheuse séparera ensuite les sacs et les résidus alimentaires.

Pourquoi des sacs en plastique ?

En optant pour des sacs mauves déposés dans le bac à déchets, nous évitons l'ajout de bacs bruns et de collectes supplémentaires. De plus, leur utilisation dans des pays européens démontre qu'ils favorisent une meilleure participation que le bac brun. En effet, ils réduisent considérablement les irritants comme les odeurs et les petites mouches. Ils évitent aussi d'avoir à nettoyer très fréquemment le bac.

Pour plus d'informations

Visitez ville.quebec.qc.ca/sacmauve

Vous avez des questions ?

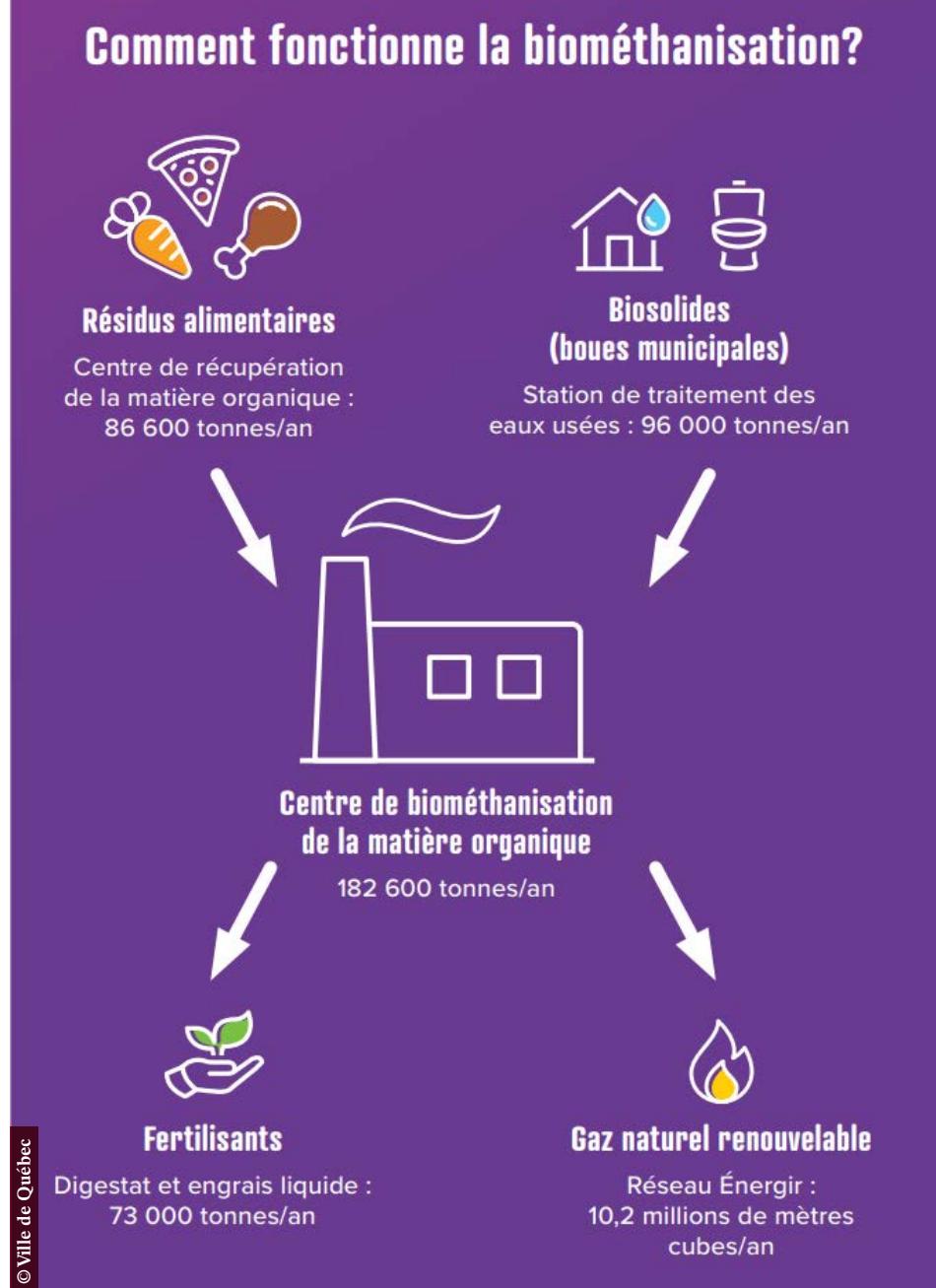
Posez-les sur la page Facebook *Récup Île d'Orléans* ou contactez gmr@mrcio.qc.ca au 418 829-1011 poste 3.

Audrey Guillemette-Lacasse
Coordonnatrice de la gestion
des matières résiduelles



Digestat.

©Audrey Guillemette-Lacasse



FABRICATION ET RÉPARATION

- Portes et fenêtres patrimoniales
- Poteaux tournés
- Moulures

418 829-2605 omerlabbe@gmail.com

3738, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Nous recrutons

- Moniteurs/monitrices de camp de jour
- Moniteurs/monitrices de camp de séjour
- Sauveteurs/sauveteuses

Applique dès maintenant!

Envoie ton C.V au
info@campst-francois.com



VIENS VIVRE UN ÉTÉ MAGIQUE

FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (FRCN): APPEL DE PROJETS

Le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) a pour objectif de contribuer à l'essor et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale. Depuis 2018, le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale a délégué à la MRC de L'Île-d'Orléans la gestion des fonds spécifiquement octroyés à son territoire afin de soutenir financièrement des projets qui ont un effet significatif sur le territoire.

Les entreprises de l'île d'Orléans sont invitées à déposer leurs projets. Pour être admissibles, les projets doivent concorder avec les politiques de développement de la MRC et avec la stratégie territoriale de l'île d'Orléans. Le FRCN est un financement complémentaire et le promoteur du projet doit démontrer qu'il a fait les efforts nécessaires afin de valider l'accessibilité à d'autres sources de contribution.

Les organismes admissibles sont les suivants : organismes municipaux,

coopératives (à l'exclusion du secteur financier), organismes à but non lucratif dûment inscrits au Registre des entreprises du Québec et les entreprises privées, y compris celles de l'économie sociale. Les projets sont évalués en fonction des critères suivants : lien avec les objectifs du FRCN, partenaires impliqués, ancrage dans le milieu, diversité des sources de financement, capacité financière et organisationnelle du promoteur à mener à terme le projet et

à atteindre ses objectifs et retombées économiques potentielles.

Pour tous les organismes, le maximum de financement est de 75 000 \$ par projet. Un document d'information et le formulaire de demande de projet sont disponibles auprès de M^{me} Julie Goudreault, au 418 829-1011 poste 232 ou à jgoudreault@mrcio.qc.ca

Julie Goudreault
Conseillère aux entreprises

PRIX DU PATRIMOINE 2024: LES CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 1^{er} MARS 2024

Dominique LEBLANC

Conseillère culturelle et communications

Du 15 janvier au 1^{er} mars 2024, un appel de candidatures est lancé simultanément par les 15 MRC des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, ainsi que par les villes de Lévis et de Québec afin de reconnaître des réalisations locales qui ont contribué à la mise en valeur du patrimoine.

Remis tous les deux ans, en collaboration avec Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, ces prix honorent des individus ou des organisations qui perpétuent de manière respectueuse et inventive les valeurs patrimoniales. Ils récompensent des réalisations qui ont un impact significatif dans leur milieu et qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine à l'échelle locale.

Il est possible de déposer un dossier dans l'une des quatre catégories suivantes :

- *Conservation et préservation* - interventions physiques effectuées sur un bâtiment, un bien immobilier, un

ensemble bâti d'intérêt patrimonial, des biens mobiliers, des collections ou des éléments visant la mise en valeur ou la conservation dans le respect des caractéristiques d'origine.

- *Interprétation et diffusion* - action, objet ou activité qui rend accessible un patrimoine dans son milieu ou encore diffusion d'un patrimoine donné par le biais d'une approche classique ou innovante.
- *Porteur de tradition* - individu ou groupe d'individus reconnu pour une maîtrise technique ou des connaissances spécifiques issues de la génération précédente et qui se positionne comme un maillon essentiel à la transmission de coutumes ou de savoirs traditionnels en métiers, en musique, en danse, en chant, en conte ou en arts.
- *Préservation et mise en valeur du paysage* - action ou projet visant à

préserver ou à mettre en valeur des éléments significatifs du paysage, un ensemble paysager ou un site patrimonial reconnu pour sa valeur paysagère, que ce soit en milieu rural ou urbain.

Visionnez cette courte vidéo qui présente et décrit les quatre catégories : <https://bit.ly/487kIEf>

Les candidatures doivent être transmises par voie électronique via le formulaire en ligne disponible sur la page web des prix du Patrimoine (<https://www.culture-quebec.qc.ca/prix-du-patrimoine/>), dans la section *Déposez votre candidature*.

Le dévoilement des récipiendaires aura lieu au printemps, dans le cadre de la remise de prix locale. Les lauréates et lauréats bénéficieront d'une campagne promotionnelle au rayonnement régional, permettant de faire la promotion des meilleures initiatives et pratiques en patrimoine dans les deux régions.



Participant à cette 10^e édition des Prix du patrimoine les MRC des Appalaches, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, de Charlevoix, de Charlevoix-Est, des Etchemins, de L'Île-d'Orléans, de L'Islet, de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier, de La Nouvelle-Beauce, de Lotbinière, de Montmagny, de Portneuf ainsi que les Villes de Lévis et de Québec.

Les Prix du patrimoine sont produits par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS À LA 26^e ÉDITION DU DÉFI OSENTREPRENDRE 2024

Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui, chaque année, fait rayonner les initiatives entrepreneuriales de quelques 57 000 personnes :

- par son *volet scolaire* si vous êtes un jeune, du préscolaire jusqu'à l'université,

- par son *volet création d'entreprise* pour les entrepreneurs en démarrage,
- par son *volet réussite inc.* si vous êtes un entrepreneur au cheminement inspirant.
- par son *volet faire affaire ensemble* pour ceux qui ont des modèles d'approvisionnement d'ici.

Ne tardez pas à vous inscrire : vous avez jusqu'au 12 mars 2024 à 16 h, pour soumettre votre candidature sur le site internet osentreprendre.quebec.

Pour toute autre question, contactez Roxanne Houde, conseillère aux entreprises

à rhoude@mrcio.qc.ca ou au 418 829-1011 #235.

Roxanne Houde
Conseillère aux entreprises

RAPPEL AUX ARTISTES ET ARTISANS DE L'ÎLE: INSCRIPTIONS À LA ROUTE DES ARTS JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2024

Ayant pour objectif de mettre en valeur les artistes et artisans professionnels de l'île d'Orléans, toutes disciplines confondues (arts visuels, arts de la scène, littérature, art numérique, textile, poterie, forge, etc.), un projet de Route des arts verra le

jour les 29 et 30 juin et le 1^{er} juillet prochain.

Le projet sera décliné en deux volets : studios et arrêts découvertes et programmation vivante.

Pour le volet des studios et arrêts découvertes, les artistes et artisans

de l'île d'Orléans ont la possibilité d'accueillir des visiteurs pendant les trois journées dans leur studio habituel ou dans un « arrêt découvertes », soit un lieu culturel parmi les suivants : Espace Félix-Leclerc, Maison de nos Aïeux, Maison Drouin, Manoir

Mauvide-Genest et Parc maritime de Saint-Laurent.

En parallèle, une programmation d'ateliers et d'animations sera aussi constituée.

Pendant les trois journées, les visiteurs pourront multiplier les escales

au fil de cette Route des arts pour aller à la rencontre des artistes et artisans, discuter de leur démarche, questionner leurs projets, les regarder travailler et peut-être faire l'acquisition de nouvelles connaissances techniques ou même d'une œuvre !

Au préalable, les artistes et artisans bénéficieront d'une visibilité inouïe grâce, entre autres, à des photos professionnelles, un site web de l'événement, une carte de l'île spéciale pour l'événement, de la visibilité dans divers médias, qui leur permettront de faire parler d'eux plusieurs semaines avant l'événement.

Vous êtes artiste / artisan de l'île ? Visitez cette page <http://mrc.ile-dorleans.com/fra/culture/route-des-arts-de-lile-dorleans.asp> ou communiquez avec la conseillère culturelle dleblanc@mrcio.qc.ca

Dominique LeBlanc
Conseillère culturelle et communications



RUBRIQUE DU PATRIMOINE BÂTI

Léah Fay
HAYES

Responsable du site patrimonial

Vous avez été nombreux à partager avec nous votre appréciation des articles *Rubrique du patrimoine bâti* diffusés dans le journal au cours de la dernière année.

Sachez qu'ils ont tous été compilés dans une page du site de la MRC afin que vous puissiez vous y référer à nouveau.

Visitez <http://mrc.iledorleans.com/fra/culture-et-patrimoine/cours-de-renovation-et-de-conservation.asp>

Une foule d'informations et de conseils vous y attendent. Et au besoin, n'hésitez pas à nous contacter directement : Léah Fay Hayes, responsable du site patrimonial, lfhayes@mrcio.qc.ca

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim_tazi@videotron.ca, 418 991-0642, 418 922-7089 cell.

...

Je propose mes services en tant que dame de compagnie auprès des personnes âgées pour des moments conviviaux, échanges autour d'un souvenir, d'un film, d'un livre, d'une musique, d'un jeu, etc. 418 930-4430

...

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tous genres. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre ! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

...

Vous cherchez une bonne peintre sur l'île ? Contactez-moi ! Peintre et chartes de couleurs, si désiré, plâtrier le meilleur ! Références. Nous travaillons les toits cathédraux. Appelez France. 418 829-0155

...

Grande amoureuse des chats, je suis disponible pour garder vos chats adorés à votre domicile pendant vos vacances. Je peux venir lui rendre visite tous les jours ou m'installer chez vous pour lui tenir compagnie et répondre au mieux à vos besoins. 418 930-4430

OFFRES D'EMPLOIS

Le Vignoble du Mitan, une entreprise familiale située à Sainte-Famille, est à la recherche de personnel afin de compléter son équipe de travail dynamique déjà en place. Tu aimes échanger avec les gens, tu es une personne souriante, travaillante et ponctuelle, il y a une place pour toi au sein de notre entreprise. Temps plein, temps partiel, à la dégustation et à la vente de vin au kiosque ou à la préparation et l'assemblage d'assiettes de produits locaux à notre Coin gourmand ; la diversité de tâches est au rendez-vous. Connaissance de l'anglais un atout.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par courriel au mecroquette@hotmail.com ou par téléphone au numéro ci-dessous. Au plaisir de te rencontrer ! Marie-Christine Turcotte. 418 829-0901

OFFRES D'EMPLOIS

Tu te cherches un emploi à temps partiel ? Le **Relais des Pins** a sûrement un poste pour toi. Aucune expérience n'est requise seulement de la motivation. Plongeurs.ses, responsables des stationnements, cuisiniers.ères, serveurs.euses, préposé.e aux ventes à la boutique et au service de dégustation. Certains postes nécessitent la maîtrise de l'anglais et pourront se prolonger jusqu'à l'automne. Bienvenue aux retraités ! Contactez-nous à info@lerelaisdespins.com ou à : 418 829-3455

...

Le Club de golf Orléans, situé à Sainte-Pétronne recrute des préposés à l'entretien du parcours de golf. Sous la supervision du surintendant, ces postes saisonniers débutent en mai et se prolongent jusqu'à la fin octobre. Ils consistent principalement à la tonte des tertres de départ, des allées et des bordures. Les personnes doivent être en mesure d'opérer la machinerie et les équipements nécessaires à l'entretien du terrain. Certaines tâches connexes s'ajoutent pour un entretien optimal du parcours de golf et du terrain du club de golf. Une bonne capacité à un travail physique est requise. Faites parvenir votre candidature à clubdegolforleans@gmail.com ou appelez-nous au 581 986-0773.

Aide-cuisinier(ère)/serveur (se). Ce poste saisonnier débute en mai et se prolonge jusqu'en octobre. Le club de golf opère un restaurant style *Bistro* comprenant une salle de réception et une terrasse extérieure. Dans une ambiance chaleureuse, vous travaillez sous la supervision du responsable de la restauration et en étroite collaboration avec l'équipe. Le poste consiste à accueillir les invités, dresser les tables, préparer les commandes, aider à la préparation de certains aliments, percevoir les paiements et servir les repas et les boissons diverses et alcools. Les personnes doivent être disponibles 5 jours/semaine sur un horaire de 7 jours/semaine. L'horaire est flexible selon la disponibilité et le calendrier scolaire. Le salaire est concurrentiel et selon les connaissances et compétences. Bienvenue aux étudiants et retraités. Faire parvenir votre candidature à clubdegolforleans@gmail.com ou appelez-nous au : 418 932-3202.

...

Cassis Monna & Filles. Tu cherches un emploi stimulant pour l'été 2024 ? Nous recrutons des gens dynamiques et passionnés pour se joindre à notre merveilleuse équipe Conseillères.ers en boutique, serveurs.euses, hôtesses.hôtes, aides-cuisiniers.ères, plongeurs.euses. Envoie ta candidature à audrey@cassismonna.com

...

La Midinette Viens travailler à La Midinette, au cœur du magnifique village de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ! Nous sommes actuellement en période de recrutement pour la haute saison 2024. Serveuses.eurs au comptoir, plongeurs.euses. Envoie ta candidature à audrey@cassismonna.com

OFFRES D'EMPLOIS

Les Fraises de l'île d'Orléans recherche un.e adjoint.e à la production et aux opérations. Temps complet. Horaire : du lundi au vendredi, de jour. Doit être disponible et flexible en raison de nos réalisités d'affaires ; les horaires de travail peuvent être sujets à changement. Les Fraises de l'île d'Orléans (FIO) Inc. est un chef de file canadien dans la production, la commercialisation, la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) des cultures hors-sol ou traditionnelles de fraises, framboises, mûres et bleuets (www.fioinc.ca). L'entreprise, située à Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans, emploie près de 200 personnes en période estivale dont cinq agronomes ou biologistes. Nos travaux de recherche, effectués en collaboration avec plusieurs partenaires, ont permis notamment de développer de nouvelles sélections de fraises, des systèmes de culture hors-sol et sous abris, de minimiser l'emploi de pesticides de synthèse, de favoriser le recyclage des solutions nutritives et l'emploi de produits éco-responsables, d'accroître la productivité des cultures et la qualité des fruits, etc. L'innovation est au cœur de nos activités. Description du poste : sous la responsabilité du directeur général, vous serez en charge des opérations de culture et de récolte. Vous travaillerez en étroite collaboration avec nos spécialistes et chefs d'équipe pour maximiser le potentiel de chaque culture. Vous aurez également à veiller au respect des bonnes pratiques agricoles et de sécurité alimentaire. Avec votre leadership vous contribuerez au développement des connaissances et des compétences de vos équipes. Rémunération compétitive, horaire flexible, possibilité de logement, principales responsabilités : effectuer une planification des opérations pour les différentes cultures, visiter régulièrement les champs pour investiguer et documenter les cultures, améliorer continuellement nos procédés afin d'optimiser la production et la qualité des produits, produire et communiquer des prévisions de récolte, assurer un suivi de la qualité des différentes équipes aux opérations et à la récolte, contribuer au choix des nouvelles variétés, contribuer à la rédaction de rapports de synthèse, participer à des projets de recherche et de développement. Connaissances et aptitudes recherchées : formation en agronomie, biologie, écologie ou technologie agricole, expérience en horticulture est un atout, bonne capacité à travailler en équipe et de manière collaborative, bon sens de l'observation et bonne capacité d'analyse, sens de l'organisation et de gestion des priorités, autonomie dans l'organisation de son travail, maîtrise du français parlé et écrit ; connaissance de l'espagnol et de l'anglais sont des atouts, bonnes connaissances en informatique (Excel, Word, Solane). Comment postuler ? Ce défi vous intéresse ? Nous voulons vous connaître ! Veuillez faire parvenir votre C. V. dès que possible à : agosselin@fioinc.ca

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Téléphone : 418 828-0330 | Télécopieur : 418 828-0741 | info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef
Marc Cochrane

Directrice
Laure-Marie Vayssairat

Collaboratrices et collaborateurs : Céline Bardet, Hélène Bayard, Charlotte Bédard, Nicole Bédard, Sylvie Beaulieu, France Blouin, Marie Blouin, Nancy Clavet, Ornella de Medeiros, Normand Gagnon, André Gosselin, Julie Goudreault, Audrey Guillemette-Lacasse, Léah Fay Hayes, Louisette Hébert, Noémie Labbé, Marco Langlois, Claudette Lavoie, Dominique LeBlanc, Michelle Moisan, Nathalie Paquet, Patrick Plante et Nicolas St-Gelais.

Impression :



AMÉCO Québec

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités

Lundi 4 mars

(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués

Vendredi 8 mars

Distribution du journal

Jeudi 21 mars

**AUTOUR
de l'île**

Félicitations aux boursiers 2023 de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans!



Encourager la persévérance scolaire a toujours été l'une de nos priorités.
Nous sommes heureux d'y contribuer à notre façon en ayant remis un total
de 21 000 \$ en bourse en 2023.

Surveillez le prochain concours qui débutera le 1^{er} mars 2024!

desjardins.com/bourses

 **Desjardins**
Caisse de L'Île-d'Orléans



TOITURES
R.P. *inc.*

T. 418.702.0995
www.toituresrp.com
RBQ. 5601-7338-01

 **PROJET DE
TOITURE
EN VUE ?**

COMMUNIQUEZ AVEC
NOUS DÈS MAINTENANT!



— Nous vous promettons une estimation
gratuite, professionnelle & honnête.

